



Panorama sectoriel

Printemps 2016

La mission du SPF Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie consiste à créer les conditions d'un fonctionnement compétitif, durable et équilibré du marché des biens et services en Belgique. Dans ce cadre, la Direction générale des Analyses économiques et de l'Economie internationale a édité cette publication ayant pour but d'évaluer les performances des secteurs belges et de les comparer avec celles de la zone euro.

Cette étude a été clôturée le 30 avril 2016.

Service public fédéral Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie
Direction générale des Analyses économiques et de l'Economie internationale
Service Conjoncture et Développements sectoriels
Rue du Progrès 50
1210 Bruxelles
N° d'entreprise : 0314.595.348
<http://economie.fgov.be>

tél. 0800 120 33

De l'étranger : tél. + 32 800 120 33

 facebook.com/SPFEco

 [@SPFEconomie](https://twitter.com/SPFEconomie)

 youtube.com/user/SPFEconomie

 linkedin.com/company/fod-economie (page bilingue)

Editeur responsable : Jean-Marc Delporte
Président du Comité de direction
Rue du Progrès 50
1210 Bruxelles

Version internet

182-16

Préface

L'économie traverse une période difficile. Une croissance hésitante des économies émergentes, une diminution du commerce extérieur, l'incertitude des marchés financiers et la volatilité des prix des matières premières contribuent à freiner le rythme de croissance de l'économie mondiale. Les performances de l'économie européenne restent toutefois acceptables et la croissance de l'activité économique connaît un regain en Belgique. Le marché du travail se redresse également vigoureusement.

C'est dans ce contexte macro-économique que le SPF Economie présente le Panorama sectoriel. Par cette publication annuelle, le SPF Economie veut continuer à se forger une place dans le débat économique. Cette ambition entre dans le cadre de la mission du SPF Economie, à savoir créer les conditions d'un fonctionnement compétitif du marché des biens et des services. L'un des éléments clés est la mise sur pied d'un centre de connaissance économique, dont l'étude de l'évolution des prix, du niveau des prix et du fonctionnement du marché, la compétitivité et ses déterminants ainsi que la conjoncture et les développements sectoriels constituent les trois axes principaux.

Ce Panorama sectoriel a pour objectif d'analyser les performances des secteurs en Belgique de manière conviviale et sur la base de statistiques officielles, et répond aux attentes de nos partenaires traditionnels.

Par la même occasion, cette publication illustre la manière dont nous assurons le suivi des secteurs, pour lequel nous choisissons une approche chiffrée qui nous permet de réagir avec rapidité et précision. Nous nous inscrivons ainsi dans le prolongement de la première note de politique générale du ministre de l'Economie, qui identifie le monitoring des secteurs comme l'un des points d'action.

Le Panorama sectoriel se scinde en trois parties.

Nous commençons par une description du cadre global, à savoir la conjoncture de l'économie mondiale et européenne.

La partie suivante constitue le point principal de l'étude. Pour tous les secteurs du niveau 2 de la NACE, nous comparons les prestations des secteurs belges avec celles des secteurs de la zone euro. Nous distinguons deux dimensions : l'industrie manufacturière et les secteurs des services, d'une part, et la dimension temporelle, à savoir le moyen terme (2008-2015) et la conjoncture récente (2014-2015), d'autre part.

La publication s'achève par l'étude de l'un des secteurs qui a affiché de moins bonnes performances, à savoir la fabrication d'appareils électriques. Nous nous penchons notamment sur ses sous-secteurs et sur des variables comme la production industrielle, l'emploi et le commerce extérieur.

Je vous souhaite une bonne lecture de cette première édition du Panorama sectoriel.

Jean-Marc Delporte

Table des matières

| | |
|--|----|
| Executive summary | 6 |
| 1. La conjoncture internationale | 9 |
| 1.1. La production et les échanges internationaux | 9 |
| 1.2. La conjoncture dans la zone euro | 10 |
| 1.3. Les perspectives | 13 |
| 2. La conjoncture en Belgique | 14 |
| 2.1. Vue d'ensemble | 14 |
| 2.2. La conjoncture dans l'industrie | 16 |
| 2.3. La conjoncture dans les services | 22 |
| 3. Analyse du secteur NACE 27 « fabrication d'équipements électriques » | 27 |
| 3.1. Introduction | 27 |
| 3.2. Evolution de la production dans les sous-secteurs | 30 |
| 3.3. Emploi | 33 |
| 3.4. Commerce extérieur | 36 |
| 3.5. Démographie des entreprises | 44 |
| 4. Annexes | 47 |
| 4.1. Evolution de la production, des exportations et des importations dans les principales zones économiques (World Trade Monitor) | 47 |
| 4.2. Production dans l'industrie manufacturière en Belgique et dans la zone euro | 48 |
| 4.3. Chiffre d'affaires dans les services en Belgique et dans la zone euro | 49 |

Listes des graphiques

| | |
|---|----|
| Graphique 1. Production industrielle mondiale et volume des échanges dans le monde, 2008-2015..... | 10 |
| Graphique 2. PIB de la zone euro et indicateur de cycle..... | 11 |
| Graphique 3. Production industrielle mondiale et échanges dans la zone euro, 2008-2015.. | 12 |
| Graphique 4. PIB et climat de confiance dans les principales activités..... | 14 |
| Graphique 5. Aperçu cyclique de la conjoncture dans l'industrie..... | 15 |
| Graphique 6. Production dans l'industrie en Belgique et en zone euro..... | 16 |
| Graphique 7. Moyenne géométrique des taux de croissance de la production en Belgique et dans la zone euro, 2008-2015..... | 21 |
| Graphique 8. Ecart de production dans l'industrie entre la Belgique et la zone euro en 2015..... | 21 |
| Graphique 9. Chiffre d'affaires dans le commerce et les services en Belgique et en zone euro..... | 22 |
| Graphique 10. Moyenne géométrique des taux de croissance du chiffre d'affaires dans les services en Belgique et dans la zone euro, 2008 - 2015..... | 26 |
| Graphique 11. Ecart de croissance du chiffre d'affaires dans les services entre la Belgique et la zone euro en 2015..... | 26 |
| Graphique 12. Confiance des chefs d'entreprise dans le NACE 27..... | 29 |
| Graphique 13. Taux d'utilisation des capacités installées..... | 30 |
| Graphique 14. Production industrielle dans les sous-secteurs en Belgique et dans les pays voisins..... | 31 |
| Graphique 15. Postes de travail dans le NACE 27..... | 35 |
| Graphique 16. Commerce extérieur de la Belgique dans le NACE 27..... | 38 |
| Graphique 17. Top 10 des principaux partenaires de la Belgique à l'exportation et à l'importation dans le NACE 27 en 2015..... | 41 |
| Graphique 18. Créations, radiations et nombre d'assujettis dans le NACE 27..... | 45 |

Liste des tableaux

| | |
|---|----|
| Tableau 1. Top 10 des pays de destination des exportations de la zone euro 19 (extra zone euro)..... | 13 |
| Tableau 2. Production dans l'industrie en Belgique et en zone euro..... | 17 |
| Tableau 3. Chiffre d'affaires dans les services en Belgique et en zone euro..... | 24 |
| Tableau 4. Spécialisation du NACE 27 dans l'industrie..... | 27 |
| Tableau 5. Production dans le NACE 27 et ses sous-secteurs en Belgique et en zone euro..... | 32 |
| Tableau 6. Postes de travail dans le NACE 27..... | 33 |
| Tableau 7. Emploi – indice du nombre des personnes employées dans le NACE 27, en Belgique, en zone euro et dans les pays voisins..... | 35 |
| Tableau 8. Solde de la balance commerciale dans le NACE 27..... | 36 |
| Tableau 9. Ventilation des exportations par groupe de produit..... | 39 |
| Tableau 10. Ventilation des importations par groupe de produits..... | 40 |
| Tableau 11. Solde de la balance commerciale dans le NACE 27 des trois principaux partenaires commerciaux..... | 42 |
| Tableau 12. Faillites et pertes d'emplois dues aux faillites dans le NACE 27..... | 46 |

Executive summary

L'activité mondiale a ralenti en fin d'année 2015 principalement sous l'effet d'une activité moindre dans les pays émergents d'Asie. La demande mondiale croît moins fortement et tire les prix des matières premières vers le bas, ce qui favorise les économies importatrices mais handicape les économies exportatrices de matières premières.

A l'exception de la zone euro, la production mondiale a ralenti en 2015, tant dans les économies avancées que dans les pays émergents. Les échanges mondiaux ont également progressé à un rythme plus contenu en 2015 qu'en 2014 et cette évolution modérée devrait persister en 2016.

Dans la zone euro, la situation s'est améliorée en 2015 même si la croissance reste molle au vu des conditions favorables telles que la faiblesse des prix des matières premières, la politique monétaire accommodante, l'amélioration du marché de l'emploi et le retour de la confiance des agents économiques. Par ailleurs, les échanges ont évolué à la hausse en 2015 notamment grâce à la demande des principaux partenaires tels que les Etats-Unis ou le Royaume-Uni.

Conjoncture en Belgique

L'activité en Belgique a crû à un rythme modeste en 2014 et 2015, tirée par la demande intérieure, la demande extérieure n'ayant pas soutenu la croissance du PIB. Alors que le rythme d'expansion dans les services s'est accéléré, l'influence de l'industrie sur l'activité a été plus contenue en 2015 qu'en 2014.

La production dans l'industrie manufacturière s'est cependant inscrite en hausse en 2015 par rapport à 2014 et a atteint son plus haut niveau depuis 2008, ce qui contraste avec la situation observée dans la zone euro où la production peine à recoller avec le niveau de 2008 malgré une accélération sur les deux dernières années. Cette performance masque toutefois des disparités importantes entre les secteurs. En effet, sur les 18 secteurs composant l'industrie manufacturière, seuls 6 secteurs ont affiché une augmentation de leur production depuis la crise de 2008 (11 sur la dernière année examinée). Trois secteurs ont enregistré un niveau plancher de production en 2015 (pour 2 secteurs en zone euro). Deux secteurs dominants par leur poids dans le tissu industriel belge, les industries alimentaires et l'industrie pharmaceutique, ont produit à un rythme plus rapide que dans la zone euro. A contrario, le secteur prépondérant, l'industrie chimique, a inscrit son quatrième recul successif et son niveau de production s'est installé en 2015 en deçà du pic de 2008. D'autres secteurs ont également connu une baisse de leur activité entre 2008 et 2015, comme la fabrication d'appareils électroniques, la fabrication de machines, la métallurgie ou encore le textile.

La baisse la plus prononcée est observée dans le secteur 27 « fabrication d'appareils électriques », où la production recule depuis 2012, tant en Belgique que dans la zone euro. Ce secteur a été l'objet d'une analyse plus approfondie.

Dans le secteur des services, à l'exception des services financiers et immobiliers pour lesquels les chiffres ne sont pas publiés, l'indice du chiffre d'affaires montre que la majorité des secteurs sont en croissance et ont même inscrit des résultats record en 2015. Depuis 2008, les activités liées au commerce de véhicules et au commerce de gros progressent notamment en Belgique alors qu'elles reculent dans la zone euro. En ce qui concerne le commerce

« Créer les conditions d'un fonctionnement compétitif, durable et équilibré du marché des biens et services en Belgique. »

de détail, la croissance est plus marquée en Belgique que dans la zone euro. Pour la logistique (transports et entreposage) par contre, la Belgique enregistre un retrait à l'inverse de la zone euro.

Dans l'horeca (hébergement et restauration) et les télécoms (l'information et la communication), la croissance en Belgique est particulièrement vive comparée à la dynamique plus modérée relevée en zone euro. Cette asymétrie dans la dynamique de croissance est encore plus prononcée pour les services administratifs et de soutien.

Conjoncture dans le NACE 27 « fabrication d'équipements électriques »

La production dans la « fabrication d'équipements électriques » (C27) a reculé de manière beaucoup plus marquée que dans les autres secteurs industriels. Le recul est de 31,4% depuis 2008, ce qui représente un rythme plus rapide que dans la zone euro. En Belgique, la production s'est par ailleurs réduite pour la quatrième année consécutive en 2015.

Les trois principaux sous-secteurs composant ce secteur — le 27.1 « fabrication de moteurs, de génératrices et de transformateurs électriques, de matériel de distribution et de commande électrique », le 27.4 « fabrication de lampes et d'appareils d'éclairage électrique » et le 27.9 « fabrication d'autres matériels électriques » — influencent largement le déclin de l'activité industrielle, notamment en raison des résultats de grandes entreprises comme CG Power Systems Belgium (27.1), Philips Innovative Applications (27.4) et Alstom Belgium (27.9). Toutefois, la baisse apparaît généralisée : tant les grandes entreprises que les plus petites (prises dans leur ensemble) enregistrent une baisse de la production, du chiffre d'affaires et de l'emploi.

Par rapport aux économies voisines, à nos principaux partenaires commerciaux et à la zone euro, l'industrie manufacturière belge est moins spécialisée dans la fabrication d'équipements électriques.

L'industrie de l'ingénierie électrique fabrique dans une large mesure des produits (souvent intermédiaires) qui sont étroitement liés aux industries de biens d'équipement et de matériel de transport. Comme elle constitue une industrie en amont, de nombreuses activités dépendent de ses approvisionnements. Les entreprises européennes et belges du secteur ne semblent pas pouvoir conquérir suffisamment les marchés émergents (marchés en expansion) qui ont développé entre autres, leurs propres outils de production tout en investissant dans l'innovation. Les économies d'échelle (sur le transport et sur la main d'œuvre) ont été capitales pour la fabrication de ces produits en grande quantité.

Etant donné l'orientation moins favorable de l'activité industrielle de ces dernières années, le poids de ce secteur a continué de baisser en Belgique, à l'instar de l'évolution en France et aux Pays-Bas.

A l'exception du secteur hétérogène « fabrication d'autres matériels électriques », la tendance baissière est généralisée dans les sous-secteurs composants le NACE 27. En raison de leur poids respectif dans le total du secteur NACE 27, « Fabrication de moteurs, de génératrices et de transformateurs électriques, de matériel de distribution et de commande électrique » ainsi que la « Fabrication de lampes et d'appareils d'éclairage électrique » expliquent principalement ce phénomène.

Emploi

Avec 12.246 postes de travail en moyenne pour les trois premiers trimestres de 2015, le C27 a perdu près de 3,4 % de postes de travail par rapport à la période correspondante de 2014. Par comparaison avec les trois premiers trimestres de 2008, l'ensemble du secteur compte 5.781 postes de travail en moins. Dans les pays voisins ainsi que dans l'ensemble de la zone euro, l'emploi s'est également inscrit à la baisse au cours de la période analogue, la Belgique se situant en dessous de la moyenne européenne (-3,7 %). Seule l'Allemagne a affiché une augmentation de 0,1 % du nombre de postes de travail.

Commerce extérieur

Les exportations totales du secteur (intra/extra-UE) de la Belgique se sont élevées à 7.185,9 millions d'euros en 2015 (+6,1 % sur un an), dont 73,7 % vers la zone UE 28. Quant aux importations totales, elles ont atteint 8.289,9 millions d'euros en 2015 (+4,1 % sur un an) dont 64,6 % en provenance de l'Union européenne. La balance commerciale totale a été déficitaire de 1.103,9 millions d'euros.

Sur l'ensemble de la période 2008-2015, le commerce extérieur total belge est resté déficitaire, avec cependant une nette amélioration de son taux de couverture en 2015 (94,5 %). Ce déficit est largement imputable au commerce extra-UE28. Le solde négatif des échanges intracommunautaires connaît, en revanche, un meilleur résultat depuis 2013.

Le solde commercial de l'Allemagne (intra/extra-UE) est en revanche resté structurellement excédentaire sur la période 2008-2015, dégageant en 2015 un surplus de près de 20.262,3 millions d'euros. Quant aux Pays-Bas et à la France, ils ont réalisé un déficit sur la période 2008-2015. En 2015, celui-ci s'élevait à 1.206,2 millions d'euros pour les Pays-Bas et à 4.806,7 millions d'euros pour la France.

La ventilation des exportations par produit en Belgique et dans les économies voisines place les sous-secteurs 27.1 « fabrication de moteurs, de génératrices et de transformateurs électriques, de matériel de distribution et de commande électrique », 27.3 « fabrication de fils et câbles et de matériel d'installation électrique » et 27.5 « fabrication d'appareils ménagers » en tête des produits échangés. Ainsi, en 2015, ces trois sous-secteurs ont représenté 63,8 % de nos exportations.

Démographie des entreprises

Globalement, le secteur C27 a enregistré une création nette positive, excepté en 2008, 2013 et 2014. L'évolution positive de 2015 résulte de la diminution significative du nombre de radiations par rapport à 2014.

Faillites et pertes d'emplois dues aux faillites

En 2015, les faillites ainsi que les pertes d'emploi liées aux faillites dans l'industrie de fabrication d'équipements électriques ont fléchi sur un an respectivement de 66,7 % et de 96,7 %.

1. La conjoncture internationale

1.1. La production et les échanges internationaux

La croissance de l'économie mondiale a ralenti en fin d'année 2015. L'image globale apparaît cependant contrastée d'une zone économique à l'autre. Profitant de la baisse des prix des matières premières et d'un regain de confiance généralisé, la zone euro connaît un raffermissement de son activité économique (la croissance y est de 1,6 % en 2015 après 0,9 % en 2014) et les Etats-Unis retrouvent un niveau de croissance stable (+ 2,4 % en 2014 et 2015)¹ avec toutefois un fléchissement au terme de l'année 2015. La Chine poursuit son rééquilibrage (+ 6,9 % en 2015 contre 7,3 % en 2014). Selon le Fonds monétaire international (FMI), la demande intérieure chinoise (la consommation et les services sont en hausse) a compensé le recul de la demande extérieure et des investissements. Le dynamisme moindre dans les économies émergentes se traduit par une baisse de la croissance du PIB mondial, une baisse de la production industrielle et un recul des importations mondiales. Des pays exportateurs de matières premières, Brésil en tête, sont pleinement touchés par le repli des prix des matières premières.

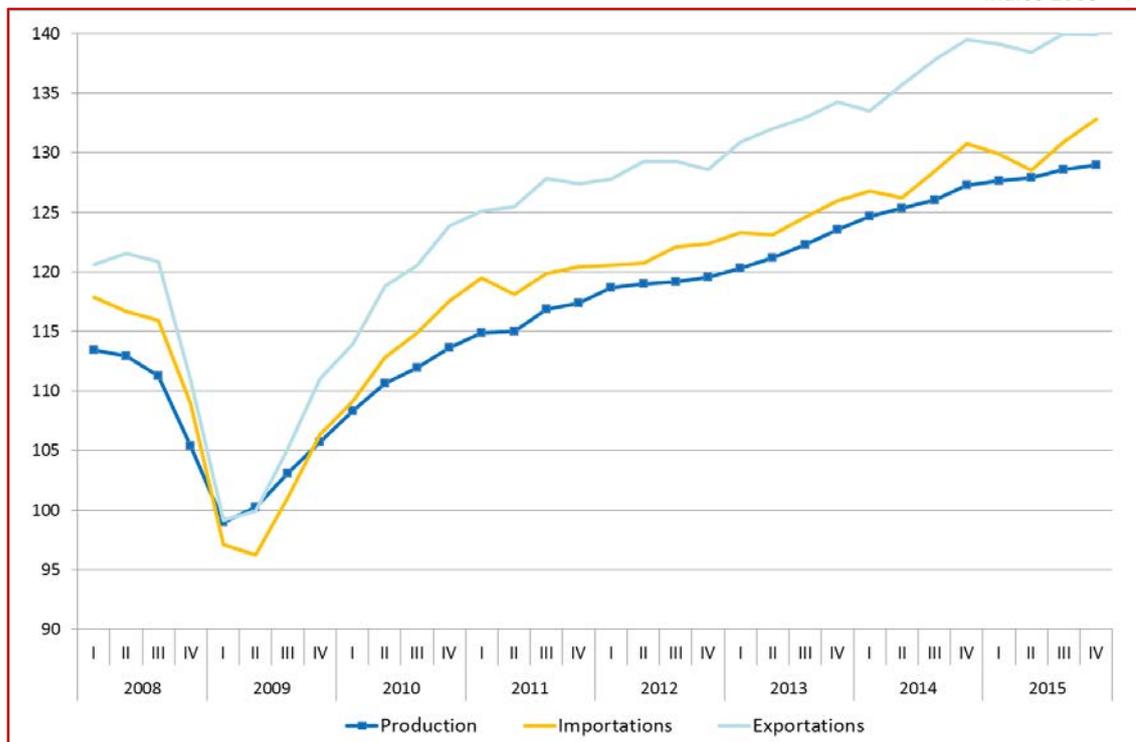
Le rythme annuel de croissance de la production mondiale² a fléchi en 2015 par rapport à 2014 (+1,9 % contre +3,3 % en 2014) à la suite de plusieurs reculs trimestriels. La croissance de la production au dernier trimestre de 2015 s'est en effet limitée à 1,3 %, ce qui représente la plus faible hausse enregistrée depuis le dernier trimestre de 2009. La croissance de la production s'affaiblit, tant dans les économies avancées (à l'exception de la zone euro) que dans les pays émergents. Avec une variation annuelle de -0,7 % au dernier trimestre de 2015, soit le premier recul observé depuis le troisième trimestre de 2009, la production aux Etats-Unis a clairement marqué le pas et semble affecter les performances des autres économies avancées. Sur l'ensemble de l'année 2015, la production industrielle aux Etats-Unis a crû de 1,3 % contre 3,7 % un an auparavant. Par ailleurs, les pays émergents ont connu un léger fléchissement de leur rythme de croissance en 2015 (+3 % contre +4,2 % en 2014).

¹ Selon les perspectives de l'économie mondiale du FMI, avril 2016.

² Selon le World Trade Monitor du Centraal Planbureau, Nederland (CPB).

Graphique 1. Production industrielle mondiale et échanges dans le monde, 2008-2015

Indice 2005 = 100.



Source : CPB World Trade Monitor.

Les échanges mondiaux, tant les importations que les exportations, de biens et services ont progressé à un rythme plus modéré en 2015 (+2 % contre +3,1 % en 2014).

Dans les économies avancées, les importations ont crû (+3,6 % contre +3,2 % en 2014) plus rapidement que les exportations (+2 % contre +1,9 % en 2014). Aux Etats-Unis, la croissance des importations a été plus prononcée (+6,2 % contre 4,7 %) alors que les exportations ont fléchi en 2015 (-0,8 % contre une croissance de +3,1 % à un an d'intervalle). La zone euro a enregistré une accélération de la croissance de l'ensemble de ses flux commerciaux sur la période considérée.

Dans les économies émergentes, les importations se sont contractées (-0,2 % en 2015 contre +2,9 % en 2014), et de manière plus marquée dans les pays émergents d'Asie. Le mouvement est similaire pour les exportations (+2 % en 2015 contre +4,5 % un an auparavant), et le différentiel d'amplitude entre 2015 et 2014 apparaît également plus prononcé pour les pays émergents d'Asie.

1.2. La conjoncture dans la zone euro

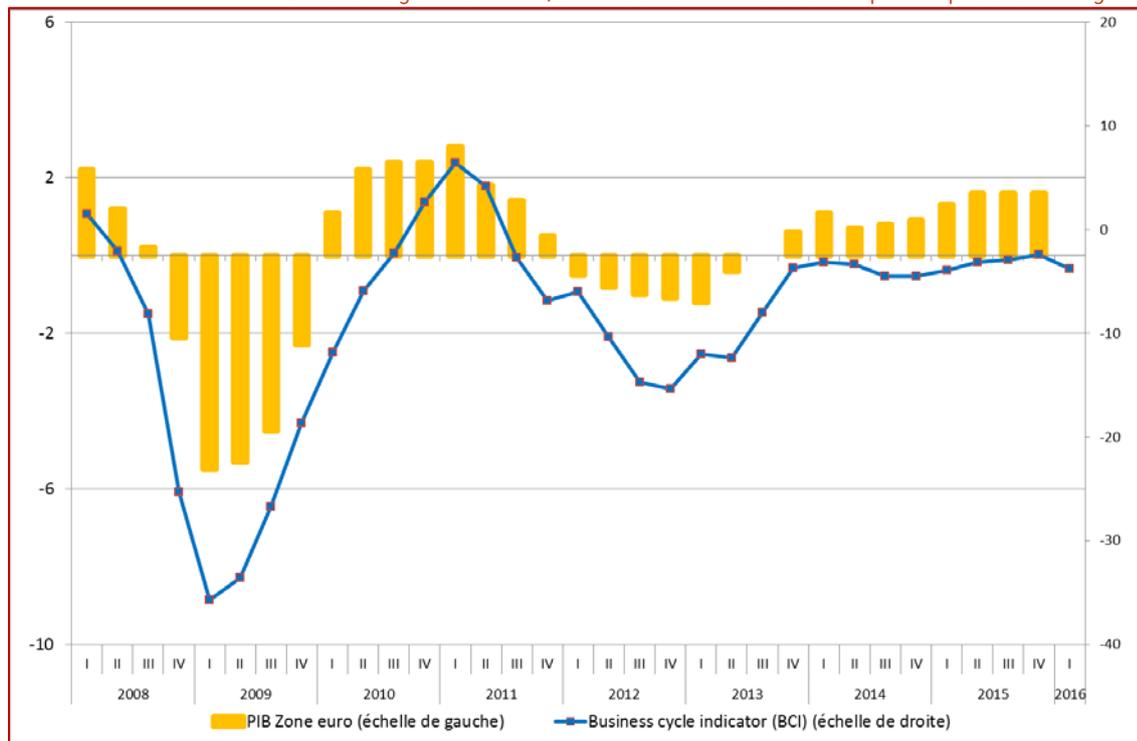
Selon la Banque centrale européenne (BCE), la situation dans la zone euro se rétablit progressivement ; la zone économique sort de la longue période de crise notamment grâce aux soutiens apportés par une politique budgétaire moins restrictive, une politique monétaire accommodante (impliquant une amélioration des conditions financières tant en termes d'accès que de coûts), la baisse des prix de l'énergie, la dépréciation passée de l'euro, le raffermissement de la confiance et les évolutions favorables du marché de l'emploi.

« Créer les conditions d'un fonctionnement compétitif, durable et équilibré du marché des biens et services en Belgique. »

La croissance dans la zone euro est cependant restée molle en 2015 au vu des conditions favorables. Néanmoins, certaines grandes économies comme l'Espagne affichent des taux de croissance du PIB dynamiques tandis que d'autres comme l'Italie sont sorties de la récession.

Graphique 2. PIB de la zone euro et indicateur de cycle

Echelle de gauche : en % ; échelle de droite : solde des réponses positives et négatives



Source : DG ECFIN et Eurostat.

Le raffermissement de la croissance du PIB dans la zone euro s'est poursuivi en 2015 (+1,6 % contre +0,9 % en 2014) et a été soutenu principalement par la dépense de consommation finale qui s'est accrue de 1,6 % (soit le plus haut taux enregistré depuis 2008 influençant ainsi positivement la croissance à concurrence de 1,2 point de pourcentage) et par le renforcement des investissements (+2,7 %).

La consommation privée a bénéficié du recul des prix pétroliers (en améliorant le pouvoir d'achat des consommateurs) et des conditions de crédit favorables à la suite de la stabilisation des coûts de financement interbancaires à des niveaux historiquement bas.

Le rythme de progression des investissements (mesurés par la formation brute de capital fixe), s'est accéléré à 2,7 % en 2015 (contre 1,3 % précédemment, alimentant la croissance à hauteur de 0,5 point de pourcentage). Par ailleurs, la contribution des exportations nettes de biens et services s'est révélée négative sur cette période (-0,1 point de pourcentage).

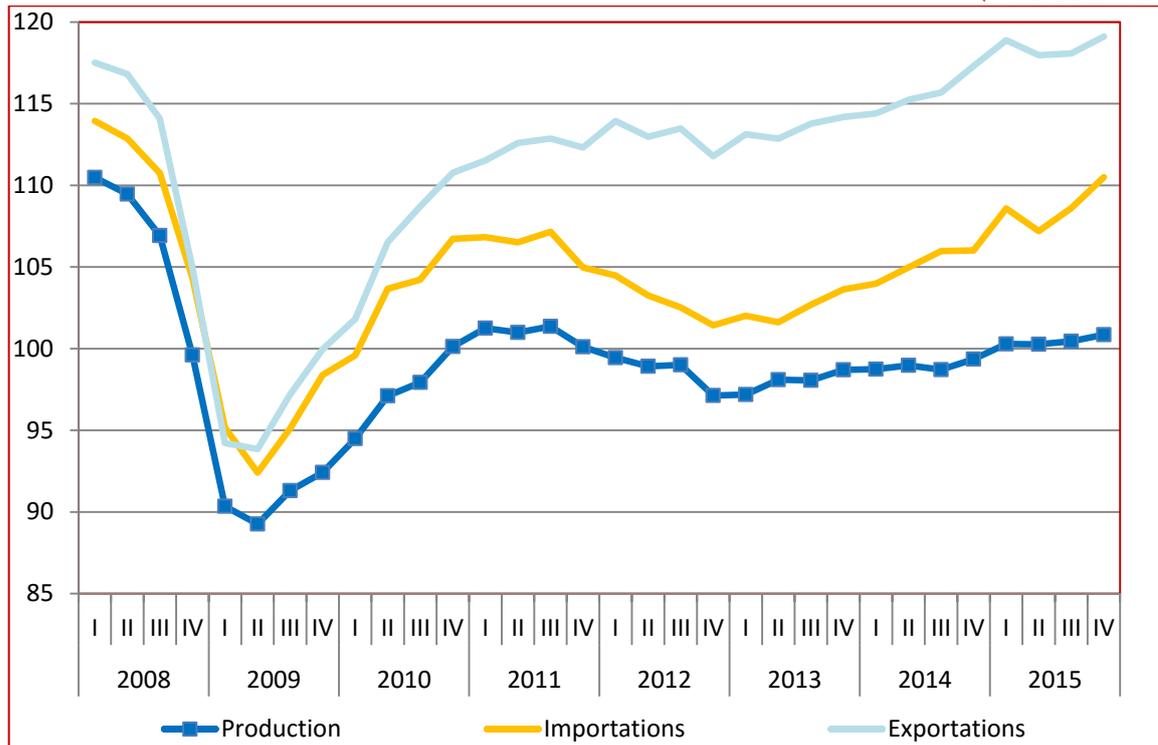
La confiance³ dans l'industrie se stabilise dans la zone euro depuis le quatrième trimestre de 2014 au-delà de la tendance moyenne mesurée sur la période 2008-2015 et présente en 2014 et 2015 des mouvements trimestriels de faibles amplitudes.

³ Selon l'indicateur de cycle conjoncturel (BCI) élaboré par la DG ECFIN.

Selon le World Trade Monitor⁴, la croissance de la production s'est accélérée dans la zone euro en 2015 (à +1,5 % contre +1 % en 2014). Au niveau des échanges commerciaux exprimés en volume, les importations (+3,3 %) et les exportations (+2,5 %) ont crû en zone euro en 2015 contre respectivement +2,7 % et +1,9 % en 2014. La zone euro représente la seule des grandes zones économiques à avoir enregistré en 2015 aussi bien une progression des exportations que des importations.

Graphique 3. Production industrielle mondiale et échanges dans la zone euro, 2008-2015

(Indice 2005 = 100).



Source : CPB World Trade Monitor.

Le commerce de marchandises reste la composante prépondérante dans le total des échanges de biens et de services et la plus sensible aux évolutions conjoncturelles.

Outre les échanges internes à la zone euro qui représentent 45,3 % du total des exportations de marchandises, la situation conjoncturelle dans les pays partenaires situés en dehors de la zone euro influence de facto les exportations externes de la zone euro. Selon les données d'Eurostat⁵, à l'exception de la Chine (6,6 % des exportations) où la demande s'est inscrite en retrait en 2015, les exportations de la zone euro vers les quatre autres plus grands partenaires commerciaux, Etats-Unis (premier pays partenaire avec 14,1 % des exportations),

⁴ Le World Trade Monitor se base sur les données d'Eurostat pour établir les statistiques de la zone euro. Les données de la comptabilité nationale sont utilisées pour les évolutions des exportations et des importations des biens et des services. En ce qui concerne la production, il s'agit des résultats relatifs à l'agrégat « industrie à l'exclusion de la construction », soit le raffinage, l'industrie manufacturière et la production d'énergie et d'eau (sections B, C D, E).

⁵ Sont utilisées ici les données d'Eurostat selon la classification CTCl qui permet une ventilation des échanges selon les pays d'origine ou de destination. Cette ventilation ne concerne que les marchandises.

« Créer les conditions d'un fonctionnement compétitif, durable et équilibré du marché des biens et services en Belgique. »

Royaume-Uni (13,8 %), Suisse (5,7 %) et Pologne (5,6 %), ont crû en 2015. Ces cinq marchés ont totalisé 46,8 % des exportations extra zone euro au cours de l'année écoulée. Parmi les dix principaux partenaires commerciaux de la zone euro, la Russie a nettement diminué sa demande en marchandises en provenance de la zone euro en 2015 à la suite notamment de tensions géopolitiques, le recul s'affichant à 28,2 %.

Tableau 1. Top 10 des pays de destination des exportations de la zone euro 19 (extra zone euro)

Commerce de biens, en volume, 2010 = 100.

| | 2008 | 2014 | 2015 | $\Delta 2015/2008$ en % | $\Delta 2015/2014$ en % | Part relative 2015 en % (en valeur) |
|--------------------|------|------|------|----------------------------|----------------------------|---|
| Etats-Unis | 111 | 120 | 127 | 14,4 | 5,7 | 14,1 |
| Royaume-Uni | 113 | 113 | 118 | 3,7 | 4,0 | 13,8 |
| Chine | 73 | 124 | 116 | 58,8 | -6,1 | 6,6 |
| Suisse | 96 | 103 | 105 | 9,4 | 2,4 | 5,7 |
| Pologne | 106 | 118 | 125 | 17,7 | 6,3 | 5,6 |
| République tchèque | 103 | 112 | 118 | 14,2 | 5,4 | 3,8 |
| Suède | 105 | 106 | 109 | 4,1 | 2,7 | 3,3 |
| Turquie | 89 | 111 | 118 | 32,2 | 6,0 | 3,1 |
| Russie | 125 | 107 | 77 | -38,7 | -28,2 | 2,9 |
| Hongrie | 117 | 121 | 127 | 8,3 | 5,4 | 2,4 |

Source : Eurostat, classification CTCL.

La situation sur le marché du travail s'est améliorée dans l'ensemble de la zone euro, le taux d'emploi des 20-64 ans s'est établi à 69,4 % au troisième trimestre de 2015, soit en deçà de l'objectif de 75 % fixé dans la stratégie 2020. Le taux de chômage pour les 20-64 ans a reculé à 10,5 % au dernier trimestre de 2015, ce qui représente le taux de chômage le plus faible enregistré depuis le troisième trimestre de 2011.

1.3. Les perspectives

Dans son analyse macroéconomique d'avril 2016, le FMI estime la croissance mondiale trop molle et la période attentiste trop longue. Outre des facteurs économiques, d'autres facteurs menacent l'activité économique mondiale. Sont cités : les risques politiques (le repli sur soi, le Brexit), géopolitiques (les tensions au Moyen-Orient, la crise des migrants en Europe) ou naturels (le déplacement de populations lié aux changements climatiques notamment en Amérique latine).

Selon le FMI⁶, la production mondiale repartirait légèrement à la hausse dans les prochaines années (3,2 % en 2016 et 3,5 % en 2017). La croissance économique aux Etats-Unis se stabiliserait (à 2,4 % en 2016 et 2,5 % en 2017) tandis que la Chine accuserait un nouveau ralentissement du dynamisme de son activité économique à 6,5 % en 2016 et 6,2 % en 2017.

Dans la zone euro, la reprise économique se poursuivrait à un rythme modéré. La croissance du PIB devrait s'accélérer sur l'horizon de prévision à 1,5 % en 2016 et 1,6 % en 2017. La BCE se montre cependant un peu plus pessimiste à court terme (1,4 % en 2016, 1,7 % en 2017 et 1,8 % en 2018).

⁶ Perspectives de l'économie mondiale, avril 2016.

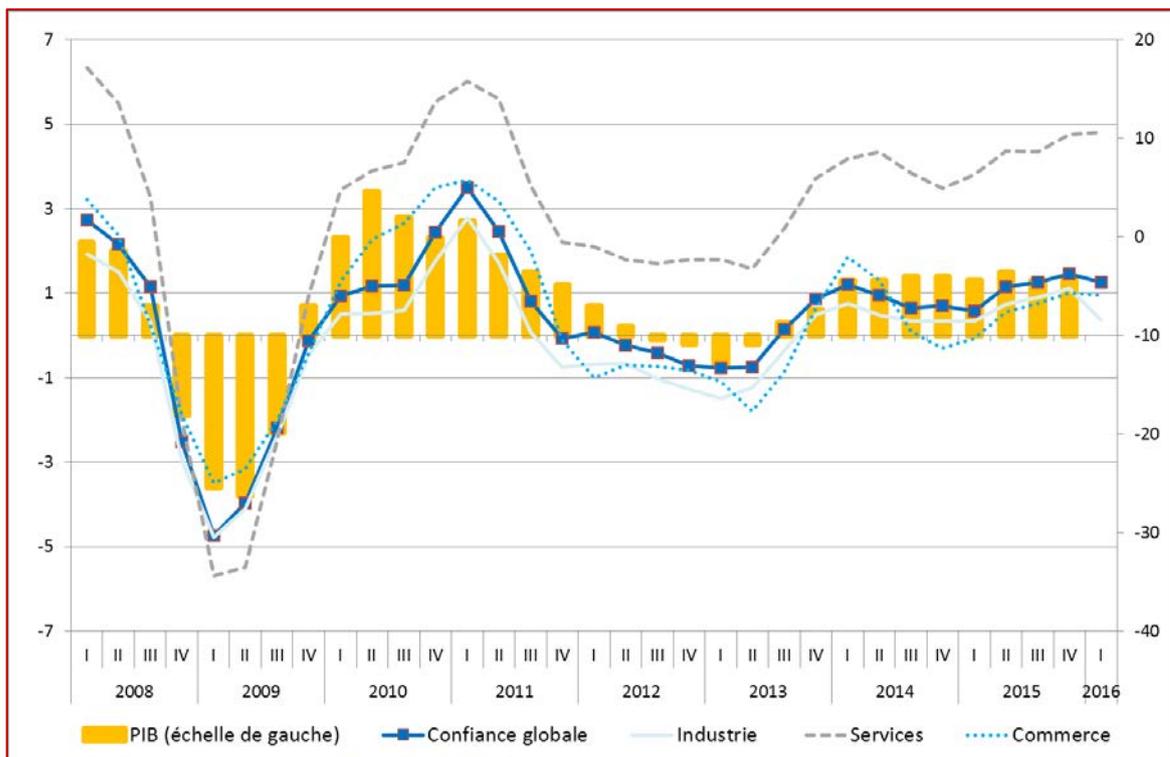
2. La conjoncture en Belgique

2.1. Vue d'ensemble

Selon l'Institut des Comptes Nationaux, l'activité économique sur l'ensemble de l'année 2015 a crû de 1,4 %, soit en légère hausse par rapport à 2014 (+1,3 %). Le PIB a progressé de 0,3 % entre le troisième et le dernier trimestre de 2015, soit en légère accélération par rapport au trimestre précédent (+0,2 %), inscrivant ainsi le onzième trimestre consécutif de croissance positive.

Graphique 4. PIB et climat de confiance dans les principales activités

(échelle de gauche, en % par rapport à l'année précédente ; échelle de droite, solde des réponses négatives et positives) (*)



(*) La courbe globale de confiance publiée mensuellement par la BNB est ici représentée par la moyenne trimestrielle des données désaisonnalisées et lissées pour les années 2008 à 2015 et a été complétée par la moyenne trimestrielle des indices bruts désaisonnalisés du premier trimestre de 2016. En ce qui concerne les courbes sectorielles (industrie, services et commerce), les courbes représentent les moyennes trimestrielles des indices désaisonnalisés et lissés du premier trimestre 2008 au troisième trimestre 2015 suivi des moyennes trimestrielles des indices bruts désaisonnalisés du dernier trimestre 2015 au premier trimestre 2016.

Source : ICN et NBB. stat.

Sur l'ensemble de 2015, les stocks et la demande intérieure (hors stocks) ont alimenté la croissance économique tandis que la composante extérieure l'a tirée vers le bas en l'amputant de -0,3 point de pourcentage en moyenne annuelle. Au quatrième trimestre de 2015, l'évolution haussière du PIB est principalement dictée par la progression des investissements et des dépenses de consommation privée qui avaient marqué le pas au trimestre précédent. En revanche, la contribution des exportations nettes est négative au quatrième trimestre.

« Créer les conditions d'un fonctionnement compétitif, durable et équilibré du marché des biens et services en Belgique. »

Toutes les composantes de la production ont contribué positivement à la croissance de l'activité économique. Le rythme d'expansion dans les services a été plus soutenu, renforçant dès lors l'apport de cette branche d'activité à la progression du PIB à 1,1 point de pourcentage en 2015 après 0,7 point de pourcentage un an auparavant. A contrario, l'activité a ralenti dans l'industrie et dans la construction et leur influence positive sur l'activité économique s'est limitée à 0,1 point de pourcentage en 2015 contre respectivement 0,3 % et 0,2 % en 2014.

La confiance des chefs d'entreprise a atteint, en décembre 2015, son plus haut niveau de l'année et ce, tant pour les services que pour le commerce ou l'industrie.

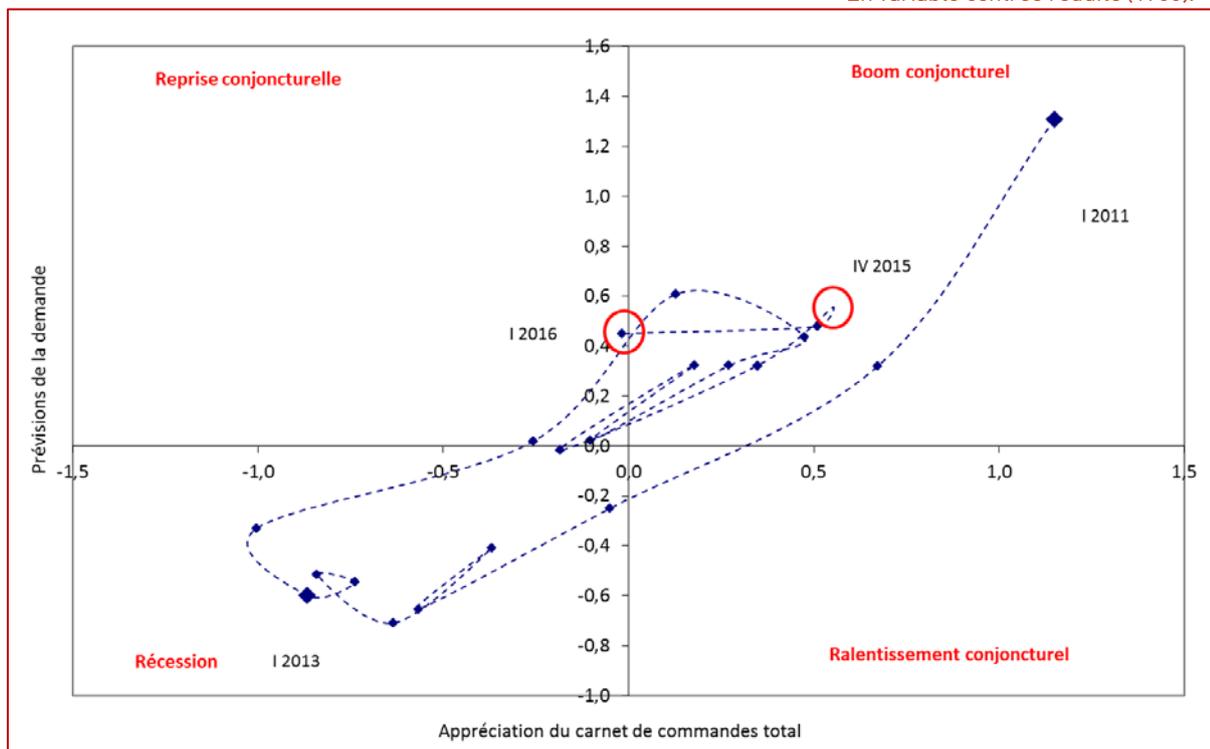
Selon la représentation en cadran qui met en relation les anticipations de la demande avec l'appréciation du carnet de commandes total sur la base des réactions des chefs d'entreprise de l'industrie manufacturière, l'année 2015 s'est terminée dans un climat favorable. Tant les prévisions de la demande que l'appréciation du carnet de commandes total étaient situées en positif.

Les institutions internationales comme le FMI prévoient pour 2016 et 2017 une croissance de respectivement +1,2% et +1,4%.

Toutefois, au premier trimestre de 2016, la courbe de l'industrie s'est orientée à la baisse, tirant la courbe globale vers le bas. La confiance dans les services s'est légèrement affirmée au premier trimestre de 2016 tandis que la courbe du commerce a reculé modestement. Au premier trimestre de 2016, le carnet de commandes total n'a pas été jugé aussi favorable qu'attendu. Le sentiment général reste cependant optimiste sur la demande future.

Graphique 5. Aperçu cyclique de la conjoncture dans l'industrie, I 2011-I 2016

En variable centrée réduite (1980).



Source : NBB. Stat.

2.2. La conjoncture dans l'industrie

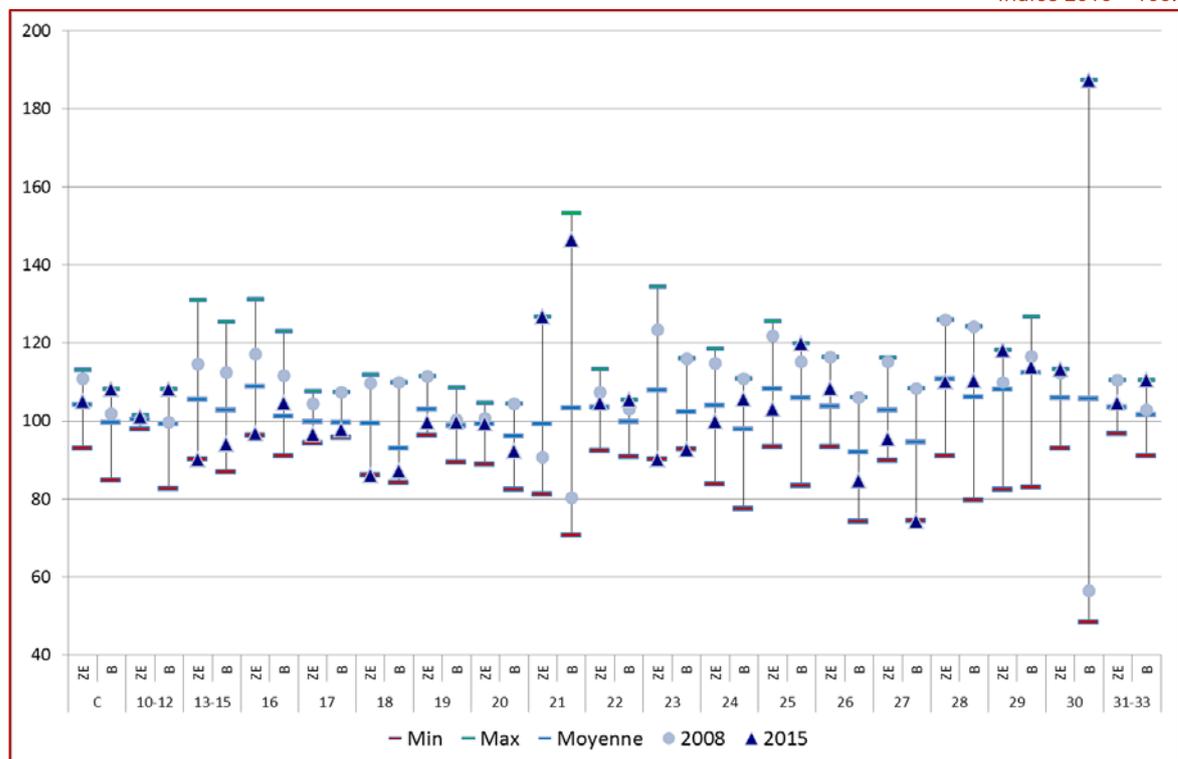
Les performances des secteurs qui composent l'industrie manufacturière varient fortement d'une année à l'autre et ces évolutions peuvent être désynchronisées entre les économies. L'observation du profil d'évolution de l'activité économique dans chacun des secteurs (ventilation NACE 64) entre 2008 et 2015 permet de mettre en évidence des différentiels de performances et de détecter le(s) secteur(s) affichant les mouvements les plus significatifs.

Bien que l'analyse se focalise sur la période 2008-2015 et sur les développements de la dernière année (2015 par rapport à 2014), le graphique 6 présente les niveaux de production en 2008 et 2015 dans chacun des secteurs de l'industrie manufacturière ainsi que les points minima, maxima et moyens observés sur la période 2005-2015. L'année 2008 apparaît globalement comme une bonne année pour de nombreux secteurs. L'appréciation de la performance des secteurs en regard de leur niveau d'activité précédant la crise économique et financière apparaît dès lors pertinente.

Les résultats divergents entre la Belgique et la zone euro peuvent être dus aux performances exclusives des entreprises actives dans ce secteur, mais également à la composition du même secteur en Belgique et en zone euro. Les secteurs belges, par exemple, n'offrent pas la même gamme de produits que leurs homologues allemand ou français.

Graphique 6. Production dans l'industrie en Belgique et en zone euro

Indice 2010 = 100.



Source : Eurostat.

L'indice de production représente la valeur de la production déflatée, ce qui permet de mesurer les évolutions dans la production sans tenir compte de l'effet prix.

« Créer les conditions d'un fonctionnement compétitif, durable et équilibré du marché des biens et services en Belgique. »

La production dans l'industrie manufacturière (la section C, soit l'industrie globale mais sans l'industrie extractive, l'énergie et l'eau)⁷, s'est inscrite en hausse en Belgique depuis 2008 (+6,1 %) et a atteint son plus haut niveau sur la période 2008-2015 alors qu'elle a reculé dans la zone euro sur la période considérée (-5,3 %). Les trois sous-secteurs qui ont le plus contribué à la croissance de l'activité industrielle sont les secteurs de l'alimentation (C10-C12), de la pharmacie (ou Sciences de la vie, C21) et de la fabrication d'autres matériels de transport (C30). Les trois secteurs ayant à l'inverse tiré la croissance de la production vers le bas sont principalement les secteurs de la chimie (C20), de la fabrication d'autres produits minéraux non métalliques (C23) et de la fabrication d'équipements électriques (C27).

En 2015, la croissance de la production dans l'industrie manufacturière a toutefois ralenti en Belgique (+0,2 % après +3 % en 2014) alors qu'elle s'est légèrement accélérée en zone euro (+1,8 % après +1,7 % en 2014). La contraction de l'activité dans le secteur de la pharmacie (C21) a nettement affecté le résultat global, atténué toutefois par le redressement de l'activité dans la métallurgie (C24).

Tableau 2. Production dans l'industrie en Belgique et en zone euro

Indice 2010 = 100.

| | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 |
|---|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| C - Industrie manufacturière | | | | | | | | |
| Belgique | 101,9 | 89,0 | 100,0 | 105,9 | 103,8 | 104,7 | 107,9 | 108,1 |
| Zone euro | 110,9 | 93,0 | 100,0 | 104,7 | 102,1 | 101,4 | 103,2 | 105,0 |
| C10-C12 - Industries alimentaires, fabrication de boissons et de produits à base de tabac | | | | | | | | |
| Belgique | 99,6 | 98,2 | 100,0 | 105,2 | 106,2 | 105,7 | 105,8 | 108,1 |
| Zone euro | 100,5 | 99,0 | 100,0 | 101,5 | 100,8 | 100,4 | 101,0 | 101,2 |
| C13-C15 - Fabrication de textiles, industrie de l'habillement, du cuir et de la chaussure | | | | | | | | |
| Belgique | 112,3 | 93,0 | 100,0 | 96,8 | 88,2 | 86,9 | 91,8 | 94,0 |
| Zone euro | 114,6 | 96,6 | 100,0 | 98,2 | 92,3 | 90,6 | 91,7 | 90,0 |
| C16 - Travail du bois et fabrication d'articles en bois et en liège, à l'exception des meubles ; fabrication d'articles en vannerie et sparterie | | | | | | | | |
| Belgique | 111,6 | 92,4 | 100,0 | 99,4 | 97,8 | 92,9 | 99,1 | 104,5 |
| Zone euro | 117,1 | 97,2 | 100,0 | 105,2 | 99,4 | 97,0 | 96,2 | 96,9 |
| C17 - Industrie du papier et du carton | | | | | | | | |
| Belgique | 107,3 | 95,5 | 100,0 | 99,4 | 100,4 | 95,8 | 96,0 | 97,7 |
| Zone euro | 104,3 | 94,2 | 100,0 | 99,5 | 97,3 | 96,4 | 96,2 | 96,6 |
| C18 - Imprimerie et reproduction d'enregistrements | | | | | | | | |
| Belgique | 109,9 | 101,3 | 100,0 | 94,3 | 89,8 | 84,1 | 84,4 | 87,2 |
| Zone euro | 109,7 | 100,2 | 100,0 | 98,1 | 92,4 | 86,8 | 87,0 | 86,1 |
| C19 - Cokéfaction et raffinage | | | | | | | | |
| Belgique | 100,3 | 95,2 | 100,0 | 89,3 | 95,9 | 101,4 | 108,6 | 99,7 |
| Zone euro | 111,4 | 102,4 | 100,0 | 98,3 | 97,7 | 96,5 | 96,2 | 99,7 |
| C20 - Industrie chimique | | | | | | | | |
| Belgique | 104,4 | 82,2 | 100,0 | 103,5 | 100,3 | 96,8 | 94,5 | 92,2 |
| Zone euro | 100,8 | 88,8 | 100,0 | 101,4 | 99,3 | 99,3 | 99,4 | 99,3 |
| C21 - Industrie pharmaceutique | | | | | | | | |
| Belgique | 80,3 | 80,8 | 100,0 | 112,2 | 109,4 | 133,2 | 153,4 | 146,5 |
| Zone euro | 90,7 | 93,9 | 100,0 | 101,9 | 100,1 | 104,3 | 116,2 | 126,7 |
| C22 - Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique | | | | | | | | |
| Belgique | 103,1 | 90,7 | 100,0 | 101,2 | 100,5 | 100,8 | 102,8 | 105,4 |
| Zone euro | 107,3 | 92,3 | 100,0 | 104,1 | 99,8 | 100,3 | 101,9 | 104,6 |
| C23 - Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques | | | | | | | | |
| Belgique | 115,9 | 100,0 | 100,0 | 107,1 | 100,0 | 95,2 | 95,1 | 92,6 |
| Zone euro | 123,3 | 98,7 | 100,0 | 102,3 | 93,7 | 90,1 | 90,5 | 90,2 |
| C24 - Métallurgie | | | | | | | | |

⁷ Les résultats sont calculés sur la base de l'enquête PRODCOM. Pour l'analyse, les données corrigées des jours ouvrables ont été choisies.

| | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 |
|---|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| Belgique | 110,8 | 77,5 | 100,0 | 99,6 | 96,3 | 96,4 | 96,2 | 105,6 |
| Zone euro | 114,9 | 83,8 | 100,0 | 104,2 | 98,9 | 97,4 | 100,0 | 99,8 |
| C25 - Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements | | | | | | | | |
| Belgique | 115,1 | 93,6 | 100,0 | 110,3 | 112,6 | 109,7 | 113,9 | 119,8 |
| Zone euro | 121,9 | 93,3 | 100,0 | 107,2 | 102,5 | 101,8 | 102,7 | 103,0 |
| C26 - Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques | | | | | | | | |
| Belgique | 106,0 | 89,6 | 100,0 | 95,5 | 91,3 | 85,1 | 87,3 | 84,6 |
| Zone euro | 116,3 | 93,3 | 100,0 | 104,7 | 101,6 | 100,0 | 101,7 | 108,4 |
| C27 - Fabrication d'équipements électriques | | | | | | | | |
| Belgique | 108,3 | 92,5 | 100,0 | 101,4 | 97,0 | 85,3 | 78,5 | 74,3 |
| Zone euro | 115,1 | 89,8 | 100,0 | 104,9 | 99,8 | 97,1 | 96,2 | 95,4 |
| C28 - Fabrication de machines et équipements n.c.a. | | | | | | | | |
| Belgique | 124,2 | 92,2 | 100,0 | 118,2 | 115,2 | 112,3 | 111,9 | 110,4 |
| Zone euro | 125,9 | 91,0 | 100,0 | 111,8 | 112,3 | 109,7 | 110,5 | 110,1 |
| C29 - Industrie automobile | | | | | | | | |
| Belgique | 116,4 | 82,8 | 100,0 | 119,6 | 110,4 | 106,7 | 112,7 | 113,7 |
| Zone euro | 109,9 | 82,3 | 100,0 | 111,0 | 106,8 | 107,9 | 112,6 | 118,2 |
| C30 - Fabrication d'autres matériels de transport | | | | | | | | |
| Belgique | 56,5 | 96,0 | 100,0 | 109,8 | 127,2 | 149,9 | 177,0 | 187,4 |
| Zone euro | 112,1 | 105,5 | 100,0 | 103,7 | 106,0 | 109,8 | 111,9 | 113,3 |
| C31-C33 - Fabrication de meubles, bijouterie, instruments de musique, jouets, réparation et installation de machines et équipements | | | | | | | | |
| Belgique | 102,9 | 96,3 | 100,0 | 107,3 | 106,5 | 102,8 | 105,9 | 110,5 |
| Zone euro | 110,5 | 96,5 | 100,0 | 103,6 | 102,0 | 100,7 | 102,4 | 104,7 |

Source : Eurostat.

Les six secteurs en croissance sur la période 2008-2015

En Belgique, six secteurs sur les dix-huit composant l'industrie manufacturière ont affiché des taux de croissance positifs de leur activité industrielle sur la période 2008-2015. Ainsi, la production dans **l'alimentation** (C10-C12) a crû en moyenne plus rapidement en Belgique que dans la zone euro depuis 2008 (respectivement +8,5 % contre +0,7 %). En 2015, l'alimentation a également enregistré des performances supérieures par rapport à 2014, la croissance annuelle en Belgique s'élevant à 2,1 % (contre 0,2 % en zone euro), pour s'établir en 2015 à son plus haut niveau de production depuis 2008. En Belgique, ce secteur a un poids important dans l'ensemble de l'industrie manufacturière (le second sous-secteur le plus influent) puisqu'il représente 14,4 % de la valeur ajoutée en 2013 contre 12,6 % dans la zone euro. A l'instar de la fabrication d'autres matériels de transport (C30), il constitue le deuxième secteur dont la production a augmenté plus rapidement en Belgique que dans la zone euro et ce, tant depuis 2008 qu'à un an d'écart (entre 2015 et 2014). Avec une hausse moyenne de la production de ses sous-secteurs de 8 % pour l'industrie alimentaire (C10) et de 8,7 % pour la fabrication de boissons (C11) depuis 2008, la Belgique a obtenu de meilleurs résultats que la zone euro sur la période considérée.

La production dans **le secteur pharmaceutique** (C21) a marqué le pas en 2015 (-4,5 % à un an d'écart) après deux années de croissance exceptionnelle alors qu'elle a progressé de 9 % dans la zone euro. Il s'agit du second recul (avec 2012) annuel significatif relevé en Belgique depuis 2008 alors que ce secteur affiche traditionnellement un profil d'évolution particulièrement dynamique. La croissance cumulée depuis 2008 a été deux fois plus substantielle en Belgique, s'établissant à 82,5 % pour 39,7 % en zone euro. Il s'agit du troisième secteur par ordre d'importance en Belgique (sixième en zone euro). Le niveau le plus élevé de la production a été atteint en 2014 en Belgique et en 2015 en zone euro.

Depuis 2008, la production dans la **fabrication de produits en caoutchouc et en plastique** (C22) a augmenté en Belgique (+2,2 %, atteignant en 2015 un pic de production depuis 2008) alors qu'elle a diminué dans la zone euro (-2,5 %). La production s'est inscrite en hausse en 2015 tant en Belgique que dans la zone euro (+2,5 % et 2,7 % sur un an), confirmant le regain de l'activité amorcée en 2013.

L'activité dans la **fabrication de produits métalliques** (C25) a progressé en 2015 en Belgique à un rythme plus élevé que dans la zone euro (+5,2 % contre +0,3 % à un an d'écart). Depuis 2008, la production dans ce secteur s'est inscrite en hausse en Belgique (+4,1 %) mais s'est sensiblement repliée dans la zone euro (-15,5 %). Depuis 2010 et à l'exception de 2013 (premier recul depuis 2009), le rythme de croissance de l'activité en Belgique est plus soutenu que dans la zone euro.

La production dans la **fabrication d'autres matériels de transport** (C30) s'est fortement accrue depuis 2008 (+231,8 % en Belgique contre 1 % en zone euro) et depuis 2014 (+5,9 % contre +1,3 % en zone euro). Cette forte accélération en Belgique s'explique essentiellement par un niveau bas en 2008. Il s'agit du plus petit sous-secteur industriel en Belgique.

La production en 2015, dans le secteur particulièrement hétérogène de la **fabrication de meubles, bijoux...** (C31-C33) a progressé tant à court terme (+4,4 % à un an d'écart) qu'à moyen terme (+7,4 % depuis 2008) en Belgique. Dans la zone euro, elle a crû sur un an (+2,2 %) mais a reculé depuis 2008 (-5,2 %).

Les douze secteurs en retrait en Belgique sur la période 2008-2015

Le secteur du **textile** (C13-C15) a diminué sa production depuis 2008 (-16,3 % pour la Belgique et -21,5 % pour la zone euro). Toutefois, le secteur semble se redresser en Belgique, la production y augmentant de 5,7 % en 2014 et de 2,3 % en 2015, ce qui n'est pas le cas pour la zone euro.

La production dans le **travail du bois** (C16) a évolué de manière plus prononcée en Belgique entre 2014 et 2015 que dans la zone euro (+5,5 % contre +0,7 %) mais se contracte depuis 2008 (-6,3 % contre -17,3 %). Il s'agit du second plus petit secteur d'activité en Belgique.

La production dans **l'industrie du papier et du carton** (C17) s'est réduite depuis 2008, année de pic (-8,9 % en Belgique contre -7,4 % en zone euro) mais a progressé en Belgique de manière plus significative en 2015 par rapport à 2014 (+1,8 %). Dans la zone euro, la production a crû de 0,4 % sur cette période.

Si la production dans **l'imprimerie** (C18) a augmenté en Belgique en 2015 par rapport à l'année précédente (+3,3 % contre -1,1 % dans la zone euro), elle s'est en revanche nettement contractée depuis le pic de 2008 dans les deux zones (-20,7 % contre -21,5 %).

La production dans le secteur de la **cokéfaction et du raffinage** (C19) a diminué en Belgique en 2015 (-8,2 %) alors qu'elle a augmenté dans la zone euro (+3,6 %). Depuis 2008, la production s'est toutefois repliée de 0,6 % en Belgique et de 10,5 % en zone euro.

La production dans **l'industrie chimique** (C20) a reculé une nouvelle fois en 2015 pour la quatrième année consécutive en Belgique (-2,5 % en 2015 à un an d'écart contre -0,1 % dans la zone euro). Le retrait depuis 2008 s'établit à 11,7 % contre seulement 1,5 % dans la zone euro. L'industrie chimique est le secteur prépondérant dans le tissu économique belge

puisqu'il représente 15,4 % de l'activité industrielle. Cette part se limite à 7,2 % dans la zone euro, soit le cinquième secteur en ordre d'importance.

La production dans le secteur de la **fabrication d'autres produits minéraux** (C23) s'affiche en retrait de 20,1 % en Belgique et de 26,9 % en zone euro depuis le pic de 2008. Par rapport à l'année précédente, la production est en contraction en 2015 pour la quatrième année consécutive en Belgique (-2,6 %) et la tendance baissière se poursuit dans la zone euro (-0,3 % en 2015).

Depuis 2008, la production dans la **métallurgie** (C24) a reculé en Belgique et en zone euro mais de manière plus marquée pour cette dernière (de respectivement -4,7 % et -13,1 %), en retrait par rapport au pic de 2008. En 2015 par rapport à 2014, la production a connu la plus forte accélération observée en Belgique depuis 2010 (+9,8 % contre -0,2 % en zone euro). Ce secteur a enregistré les variations de production les plus amples en 2009 et 2010 tant en Belgique que dans la zone euro.

La production dans la **fabrication de produits informatiques** (C26) a baissé depuis 2008 de respectivement 20,1 % pour la Belgique et de 6,8 % pour la zone euro. A l'exception de 2014 lorsque l'activité est légèrement repartie à la hausse, la production a reculé chaque année en Belgique depuis 2010. Ainsi, en 2015, la production s'est réduite une nouvelle fois en Belgique alors qu'elle a progressé dans la zone euro (-3,1 % contre +6,5 %).

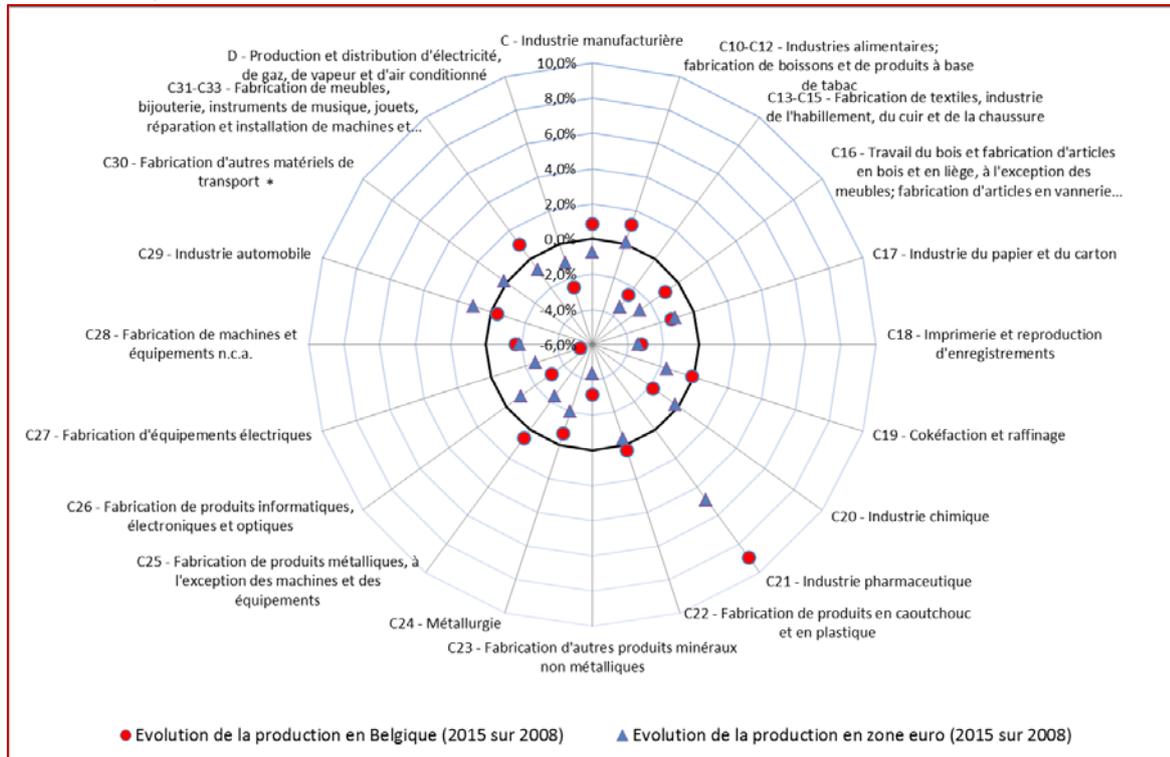
Depuis 2008, le recul de la production le plus marqué de tous les secteurs belges s'observe dans la **fabrication d'équipements électriques** (C27) qui a en effet vu sa production diminuer de 31,4 %. Ce secteur décline également dans la zone euro au cours de cette période (-17,1 %). Entre 2014 et 2015, la production s'est également contractée dans les deux zones (-5,4 % en Belgique et -0,8 % en zone euro). Depuis 2013, ce secteur recule effectivement plus rapidement en Belgique que dans la zone euro.

Dans le secteur de la **fabrication de machines et d'équipements** (C28), le constat est similaire bien que les variations de production soient moins prononcées. Depuis 2008, le retrait apparaît presque identique entre les deux zones (-11,1 % pour la Belgique et -12,6 % pour la zone euro). Par ailleurs, la production a reculé à un an d'écart en 2015 de 1,4 % en Belgique pour seulement 0,3 % en zone euro.

La production dans l'**industrie automobile** (C29) est haussière en 2015 tant en Belgique que dans la zone euro (+0,9 % contre +5 %). Toutefois, comparativement à 2008, la production en Belgique n'a pas encore rattrapé son niveau d'avant crise (-2,3 % contre +7,6 % en zone euro). Cette période a, en effet, enregistré successivement l'arrêt de l'usine Opel à Gand (2010) et de Ford Genk (2014). Les résultats de la zone euro depuis 2008 s'expliquent par l'accroissement de la production en Allemagne. La production française reprend aussi des couleurs depuis 2013, année où le niveau de production a été le plus faible. La production retrouve progressivement son niveau de 2008 en Espagne mais chute lourdement en Italie tandis que les pays d'Europe de l'Est enregistrent des taux de croissance importants.

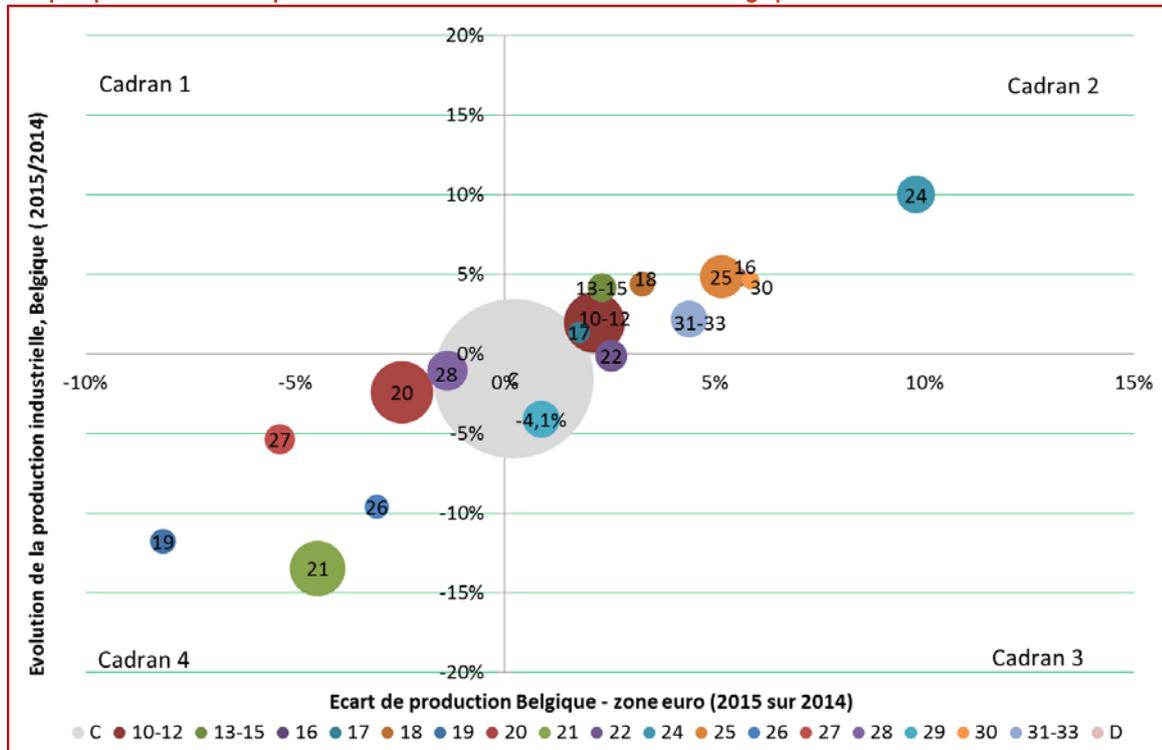
« Créer les conditions d'un fonctionnement compétitif, durable et équilibré du marché des biens et services en Belgique. »

Graphique 7. Moyenne géométrique des taux de croissance de la production en Belgique et dans la zone euro, 2008-2015



Source : Eurostat (* C30 Belgique = 18,7 %).

Graphique 8. Ecart de production dans l'industrie entre la Belgique et la zone euro en 2015



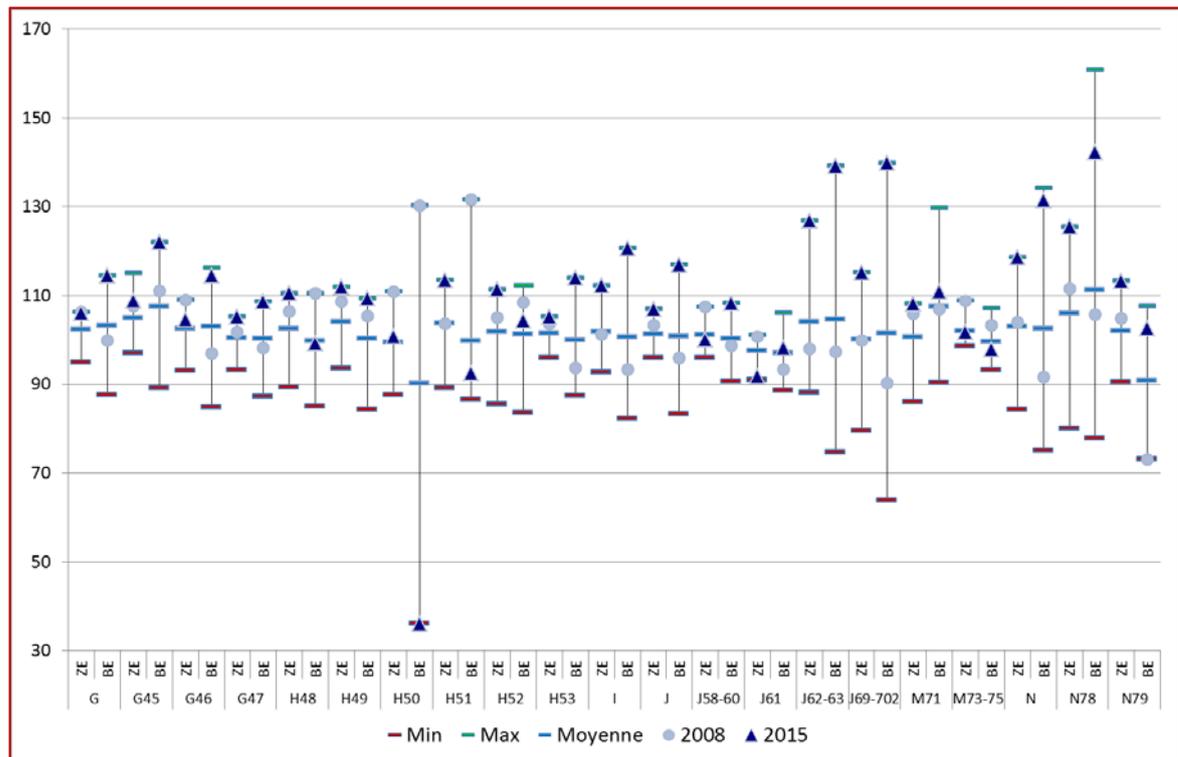
Source : Eurostat.

2.3. La conjoncture dans les services

L'indice de chiffre d'affaires⁸ est approprié pour cerner la dynamique de l'activité dans les services. A l'inverse de l'indice de production, l'indice de chiffre d'affaires capte les évolutions de prix puisqu'il comprend les montants facturés. Parmi les services sélectionnés offrant une comparaison avec la zone euro, l'évolution du chiffre d'affaires (CA) montre des différences de dynamiques significatives en Belgique par rapport à la moyenne des pays de la zone euro.

Graphique 9. Chiffre d'affaires dans le commerce et les services en Belgique et en zone euro

Indice 2010 = 100.



Source : Eurostat.

Parmi les 4 sections analysées (G, H, I et J) - les données des sections K, L, M et N étant indisponibles ou incomplètes -, seule la section H « **transports et entreposages** » a enregistré une baisse du CA en Belgique entre 2008 et 2015 (-10,2 %) alors qu'il a progressé dans la zone euro sur cette période (+3,2 %).

Au sein des secteurs composant la section « **transports et entreposages** », les reculs observés depuis 2008 dans le H50 « **transports par eau** » [-72,2 % en Belgique entre 2008 et 2015, dont -61,3 % pour la seule année 2013, contre -8,9 % en zone euro], le H51 « **transport aérien** » [-29,1 % contre +10,3 % en zone euro] et le H52 « **entreposage et services auxiliaires de transports** » [-3,9 % contre +6 % en zone euro] expliquent la contraction de la section H dans son ensemble. Le secteur H52 représente le principal secteur (48 % du poids selon la comp-

⁸ Le chiffre d'affaires comprend les montants facturés (TVA non comprise) par l'assujéti à la TVA. Ces montants correspondent à la vente sur le marché de biens ou de services fournis à des tiers en Belgique ou à l'étranger.

tabilité nationale⁹) de la section H. Le chiffre d'affaires des activités du secteur H 49 « **transports terrestres et de transport par conduites** » (2^e secteur de la section H avec 35 % du poids qui a crû de +3,7 % en Belgique et +3,1 % en zone euro depuis 2008) et du secteur H 53 « activités de postes et de courrier » se révèle en hausse depuis 2008, tant en Belgique que dans la zone euro. La progression est toutefois plus marquée en Belgique pour le secteur H 53 (+21,7 % contre 1,5 % en zone euro).

Le commerce en Belgique (section G) a enregistré une progression du chiffre d'affaires de 14,2 % depuis 2008 contrairement à la zone euro qui a connu une baisse de ses ventes (-2,2 %). La croissance se révèle molle en 2015 comparé à 2014 (+0,2 % en Belgique contre +0,9 % en zone euro).

Le secteur G45 « **commerce et réparation d'automobiles et de motocycles** » a dépassé son niveau de 2008 (+7,2 %) alors que dans la zone euro, et malgré une accélération sensible des ventes sur la dernière année, le chiffre d'affaires est resté en deçà du niveau de 2008 (-6,3 % entre 2008 et 2015). Le rythme de croissance s'est accéléré en Belgique et en zone euro en 2015 (+5,4 % et +7 %).

C'est au niveau du « **commerce de gros** » (G46), soit le secteur prépondérant au sein de la section G, que la hausse est la plus sensible. En effet, le chiffre d'affaires y a crû de 18 % depuis 2008 en Belgique contre un recul de 3,2 % dans la zone euro. Toutefois, le chiffre d'affaires s'est contracté en 2015 par rapport à 2014, tant en Belgique (-1,4 %, soit le premier recul en rythme annuel depuis 2009) que dans la zone euro (-0,5 %). Au niveau du « **commerce de détail** » (G47), le chiffre d'affaires progresse depuis 2008, tant en Belgique (+10,5 %) que dans la zone euro, même si la dynamique apparaît plus faible pour cette dernière (+1,1 %).

La section I « **hébergement et restauration** » a vu son chiffre d'affaires progresser de manière plus soutenue en Belgique (+29,2 %) qu'en zone euro (+7,8 %) sur la période 2008-2015. La croissance en 2015 est restée dynamique dans les deux zones (+3,1 % pour la Belgique et +4,1 % en zone euro).

L'évolution est similaire pour la section J « **information et communication** » dont les ventes se sont accrues de 21,7 % en Belgique pour seulement 2,5 % dans la zone euro (en accélération sur la dernière année avec une hausse de +6 % en 2015 en Belgique et +3,5 % en zone euro). Au sein de cette section, deux secteurs ont enregistré une hausse du chiffre d'affaires en Belgique et en zone euro : le J58-J60 « **édition, activités cinématographiques, vidéo, production de programmes de télévision, enregistrement sonore, activités de programmation et de diffusion** » (+9,6 % en Belgique depuis 2008 alors qu'il a reculé de 8,5 % dans la zone euro) et le J61 « **télécommunications** » en Belgique (+5,1 % depuis 2008 malgré un recul entre 2012 et 2014, alors qu'il s'est contracté dans la zone euro, -8,7 % à la suite de quatre reculs successifs entre 2010 et 2014). Contrairement aux deux autres secteurs, le J62-J63 « **programmation, conseil en informatique et autres services d'information** » a enregistré une hausse substantielle du chiffre d'affaires depuis 2008 tant en Belgique (+42,9 %) que dans la zone euro (+27,8 %).

Dans la section M « **Activités spécialisées, scientifiques et techniques** », pour laquelle les données agrégées ne sont pas disponibles, le secteur M69-M702 « **Activités juridiques et**

⁹ Valeur ajoutée à prix courants.

comptables, sièges sociaux, conseil de gestion », particulièrement plus important en Belgique que dans la zone euro, a connu la plus forte croissance du chiffre d'affaires en Belgique depuis 2008 de tous les secteurs examinés (+55,3 % pour 15,2 % en zone euro). En rythme annuel, ce secteur a également inscrit l'accélération la plus rapide relevée en Belgique en 2015 (+10 %).

Tableau 3. Chiffre d'affaires dans les services en Belgique et en zone euro

Indice 2010 = 100.

| | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 |
|--|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| G – Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles | | | | | | | | |
| Belgique | 99,4 | 88,6 | 99,5 | 108,8 | 111,0 | 111,9 | 113,3 | 113,5 |
| Zone euro | 106,3 | 95,2 | 100,0 | 104,6 | 103,8 | 102,7 | 103,0 | 103,9 |
| G45 - Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles | | | | | | | | |
| Belgique | 111,0 | 89,2 | 100,0 | 107,9 | 103,5 | 107,4 | 113,0 | 119,0 |
| Zone euro | 111,5 | 99,1 | 100,0 | 102,9 | 96,1 | 94,4 | 97,6 | 104,5 |
| G46 - Commerce de gros, à l'exception des automobiles et des motocycles | | | | | | | | |
| Belgique | 97,1 | 85,6 | 100,0 | 112,0 | 115,7 | 115,7 | 116,3 | 114,7 |
| Zone euro | 107,1 | 92,8 | 100,0 | 106,3 | 105,9 | 104,4 | 104,1 | 103,6 |
| G47 - Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles | | | | | | | | |
| Belgique | 98,2 | 98,2 | 99,8 | 103,3 | 106,9 | 107,9 | 108,2 | 108,5 |
| Zone euro | 102,8 | 98,0 | 100,0 | 101,9 | 102,3 | 102,0 | 102,6 | 103,9 |
| H - Transports et entreposage | | | | | | | | |
| Belgique | 110,5 | 95,1 | 99,7 | 108,7 | 106,8 | 98,4 | 94,6 | 99,2 |
| Zone euro | 107,2 | 95,3 | 100,0 | 105,0 | 106,5 | 106,7 | 108,5 | 110,6 |
| H49 - Transports terrestres et transport par conduites | | | | | | | | |
| Belgique | 105,3 | 97,4 | 99,9 | 108,8 | 106,9 | 103,3 | 97,6 | 109,3 |
| Zone euro | 108,4 | 97,3 | 100,0 | 104,7 | 106,0 | 107,0 | 109,0 | 111,8 |
| H50 - Transports par eau | | | | | | | | |
| Belgique | 129,7 | 97,0 | 100,2 | 111,3 | 115,5 | 44,3 | 37,5 | 36,1 |
| Zone euro | 111,2 | 89,8 | 100,0 | 104,0 | 107,1 | 98,9 | 99,8 | 101,2 |
| H51 - Transports aériens | | | | | | | | |
| Belgique | 130,4 | 102,3 | 98,8 | 92,8 | 102,3 | 91,1 | 88,9 | 92,4 |
| Zone euro | 103,7 | 91,2 | 100,0 | 105,9 | 111,0 | 111,5 | 112,9 | 114,4 |
| H52 - Entreposage et services auxiliaires des transports | | | | | | | | |
| Belgique | 108,6 | 92,5 | 99,9 | 112,2 | 106,0 | 106,3 | 102,3 | 104,4 |
| Zone euro | 105,2 | 93,4 | 100,0 | 106,1 | 106,7 | 107,9 | 109,9 | 111,5 |
| H53 - Activités de poste et de courrier | | | | | | | | |
| Belgique | 93,6 | 92,6 | 98,4 | 102,2 | 106,9 | 103,9 | 111,3 | 113,9 |
| Zone euro | 103,7 | 99,9 | 100,0 | 102,2 | 101,3 | 101,9 | 103,6 | 105,2 |
| I - Hébergement et restauration | | | | | | | | |
| Belgique | 93,3 | 93,6 | 100,0 | 105,9 | 107,3 | 110,7 | 116,9 | 120,5 |
| Zone euro | 102,4 | 97,8 | 100,0 | 102,7 | 102,4 | 102,9 | 106,1 | 110,4 |
| J - Information et communication | | | | | | | | |
| Belgique | 96,0 | 97,1 | 99,8 | 101,9 | 108,3 | 108,9 | 110,2 | 116,8 |
| Zone euro | 104,3 | 101,2 | 100,0 | 101,9 | 102,6 | 101,4 | 103,3 | 106,9 |
| J58-J60 - Edition, activités cinématographiques, vidéo, production de programmes de télévision, enregistrement sonore, activités de programmation et de diffusion | | | | | | | | |
| Belgique | 98,8 | 96,9 | 100,0 | 103,5 | 100,9 | 104,9 | 105,1 | 108,3 |
| Zone euro | 109,5 | 102,8 | 100,0 | 100,4 | 97,3 | 95,9 | 98,2 | 100,2 |
| J61 - Télécommunications | | | | | | | | |
| Belgique | 93,4 | 99,6 | 100,0 | 96,3 | 105,9 | 100,7 | 94,9 | 98,1 |
| Zone euro | 100,7 | 98,9 | 100,0 | 98,6 | 96,9 | 92,7 | 90,9 | 91,9 |
| J62_J63 - Programmation, conseil en informatique et autres services d'information | | | | | | | | |
| Belgique | 97,3 | 94,8 | 99,4 | 106,7 | 114,0 | 118,7 | 127,6 | 139,1 |
| Zone euro | 99,4 | 96,8 | 100,0 | 106,2 | 112,1 | 113,8 | 119,5 | 127,0 |
| M69_M702 - Activités juridiques et comptables ; conseil de gestion (M69-70 pour la VA) | | | | | | | | |
| Belgique | 90,1 | 96,1 | 99,9 | 111,2 | 116,3 | 120,6 | 127,2 | 139,9 |
| Zone euro | 99,9 | 97,1 | 100,0 | 104,6 | 105,8 | 107,2 | 109,9 | 115,1 |
| M71 - Activités d'architecture et d'ingénierie; activités de contrôle et analyses techniques | | | | | | | | |
| Belgique | 106,8 | 96,7 | 99,8 | 98,5 | 104,8 | 125,6 | 106,6 | 110,9 |
| Zone euro | 105,9 | 99,4 | 100,0 | 103,3 | 103,1 | 102,7 | 105,1 | 108,0 |

« Créer les conditions d'un fonctionnement compétitif, durable et équilibré du marché des biens et services en Belgique. »

| | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 |
|---|-------|------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| M73-M75 - Publicité et études de marché ; autres activités spécialisées, scientifiques et techniques, activités vétérinaires | | | | | | | | |
| Belgique | 103,4 | 97,0 | 100,3 | 107,2 | 104,7 | 100,9 | 100,1 | 97,7 |
| Zone euro | 109,7 | 99,3 | 100,0 | 102,9 | 102,6 | 100,4 | 99,4 | 101,8 |
| N_STS (N pour la VA) | | | | | | | | |
| Belgique | 91,6 | 88,2 | 99,9 | 106,3 | 108,2 | 117,4 | 134,3 | 131,5 |
| Zone euro | 103,1 | 95,9 | 100,0 | 106,2 | 108,4 | 109,3 | 114,2 | 118,5 |
| N78 - Activités liées à l'emploi | | | | | | | | |
| Belgique | 106,0 | 89,9 | 99,5 | 114,3 | 116,5 | 117,4 | 161,7 | 142,1 |
| Zone euro | 111,7 | 91,4 | 100,0 | 113,3 | 111,9 | 112,9 | 120,8 | 125,7 |
| N79 - Activités des agences de voyage, voyagistes, services de réservation et activités connexes | | | | | | | | |
| Belgique | 74,1 | 80,9 | 100,9 | 98,9 | 102,9 | 105,2 | 96,2 | 102,2 |
| Zone euro | 104,9 | 97,0 | 100,0 | 101,4 | 103,1 | 103,8 | 108,2 | 112,9 |

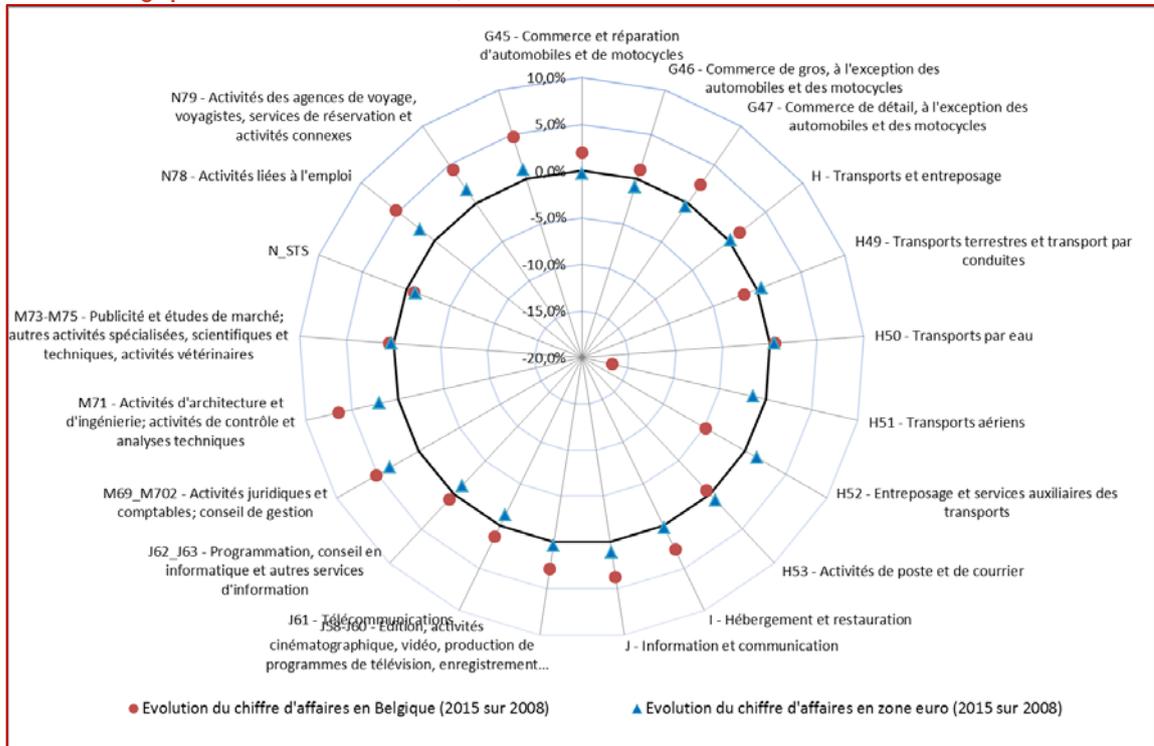
Source : Eurostat.

Le chiffre d'affaires du M71 « **activités d'architecture et d'ingénierie ; activités de contrôle et analyses techniques** » s'est accru depuis 2008 en Belgique (+3,8 %) et en zone euro (+2 %). En Belgique, une forte accélération (+19,8 %) suivie rapidement d'un net repli (-15,2 %) a été observée en 2013 (année de pic) et en 2014 ; ce profil d'évolution n'ayant pas été similaire dans la zone euro. Sur la dernière année d'analyse, la croissance du chiffre d'affaires se révèle positive dans les deux zones (+4 % en Belgique et +2,8 % dans la zone euro).

Le chiffre d'affaires du M73-M75 « **publicité et études de marché ; autres activités spécialisées, scientifiques et techniques, activités vétérinaires** » a diminué en Belgique depuis 2008 (-5,6 %) suite à 4 reculs annuels successifs constatés à partir de 2012. La baisse est plus prononcée en zone euro (-7,3 % depuis 2008) avec toutefois un sursaut en 2015 (+2,4 % par rapport à 2014).

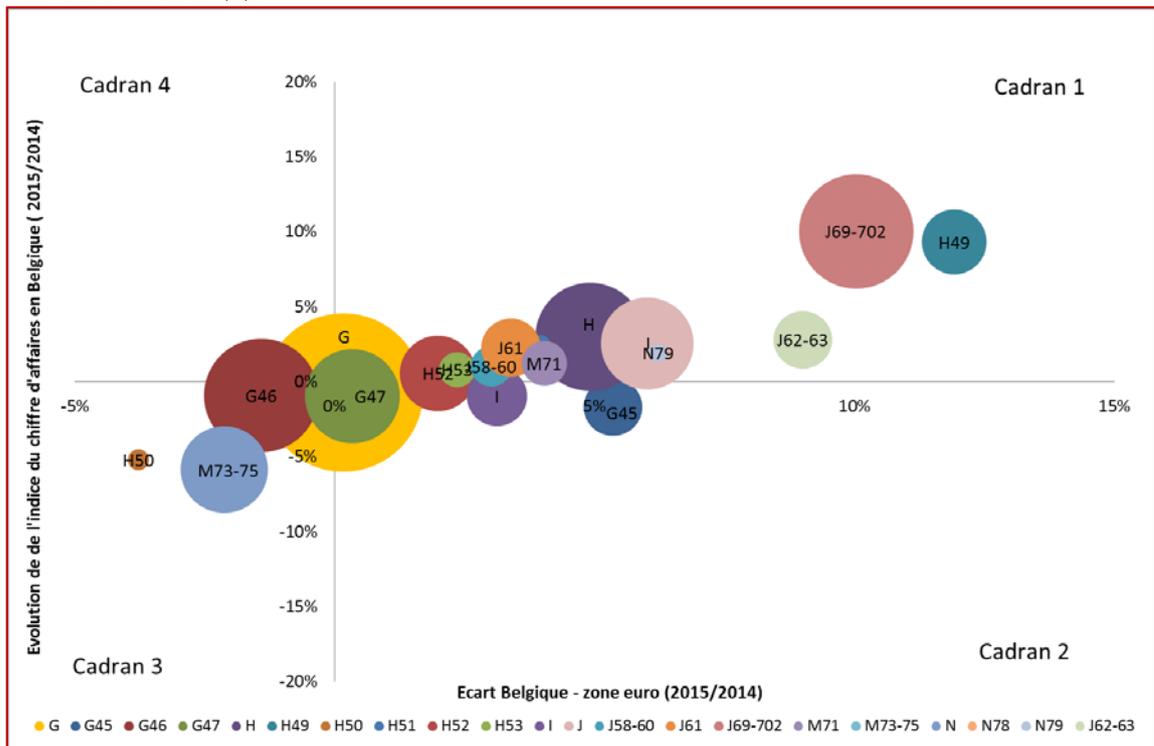
La section N « **activités de services administratifs et de soutien demandées** » témoigne d'un redressement depuis 2008, tant en Belgique (+43,4 %) que dans la zone euro (+14,9 %). En 2015, toutefois, le chiffre d'affaires a fléchi sur un an pour la première fois en Belgique depuis 2009 (-2,1 % contre +3,7 % dans la zone euro). Les « **activités liées à l'emploi** » (N78) sont en plein essor en Belgique (agences d'intérim). Ce secteur a connu une croissance du chiffre d'affaires de 34 % depuis 2008 (12,5 % en zone euro) avec une nette accélération en 2014 (+37,7 % comparativement à 2013) suivie d'une contraction en 2015 (-12,1 % en rythme annuel).

Graphique 10. Moyenne géométrique des taux de croissance du chiffre d'affaires dans les services en Belgique et dans la zone euro, 2015/2008



Source : Eurostat.

Graphique 11. Ecart de croissance du chiffre d'affaires dans les services entre la Belgique et la zone euro en 2015 (*)



(*) Il s'agit des codes NACE à 2 digits et de regroupements (les grandes sections à l'exception des activités financières K et immobilières L).

Source : Eurostat.

3. Analyse du secteur NACE 27 « fabrication d'équipements électriques »

3.1. Introduction

Comme mentionné au point 2.2, la production du secteur a fortement baissé en Belgique entre 2008 et 2015. Cette orientation baissière s'observe également dans la zone euro, mais dans une moindre mesure. La réduction des effectifs relevée sur le marché du travail (voir point 3.3) accentue cette évolution défavorable.

Par rapport aux économies voisines, à nos principaux partenaires commerciaux et à la zone euro dans son ensemble, l'industrie manufacturière belge est moins spécialisée dans la fabrication d'équipements électriques. Comme le montre le tableau 4, le secteur représentait 3,2 % de la valeur ajoutée de l'industrie manufacturière en 2008, tandis que la part relative de ce secteur se révélait nettement plus élevée dans la zone euro notamment sous l'impulsion de l'Allemagne.

Etant donné l'orientation moins favorable de l'activité industrielle de ces dernières années, le poids de ce secteur a continué de baisser en Belgique, à l'instar de l'évolution en France et aux Pays-Bas.

En Belgique, trois principaux sous-secteurs composent ce secteur : le 27.1 « fabrication de moteurs, génératrices et transformateurs électriques et de matériel de distribution et de commande électrique », le 27.4 « fabrication d'appareils d'éclairage électrique » et le 27.9 « fabrication d'autres matériels électriques ». En effet, l'évolution dans ces trois secteurs explique le déclin de la production industrielle enregistrée depuis 2008 à la suite notamment des résultats de grandes entreprises comme CG Power Systems Belgium (27.1), Philips Innovative Applications (27.4) et Alstom Belgium (27.9). Toutefois, la baisse est généralisée, tant les grandes entreprises que les petites entreprises (prises dans leur ensemble) enregistrent une baisse de la production, du chiffre d'affaires et de l'emploi.

La concurrence internationale, la standardisation des produits, la mollesse de la conjoncture, les plans de restructuration ou encore les choix stratégiques constituent les principaux éléments explicatifs de la dynamique des principaux acteurs de ce secteur. Toutefois, certains établissements sont extrêmement spécialisés et placés en amont de la chaîne de valeur. A côté des unités de production, plusieurs unités sont spécialisées en développement et recourent à de la main d'œuvre hautement qualifiée, disponible sur le marché belge. En raison de la prise en considération des coûts de transport, il apparaît que certaines multinationales ont un intérêt à maintenir des unités de production (ou d'assemblage) sur les marchés « locaux », et notamment en Europe.

Tableau 4. Spécialisation du NACE 27 dans l'industrie

| | 2008 | 2013 |
|-----------|------|------|
| Zone euro | 5,3 | 5,3 |
| Belgique | 3,2 | 2,9 |
| Allemagne | 7,2 | 7,3 |
| France | 3,3 | 3,1 |
| Pays-Bas | 3,7 | 3,5 |

Source : Eurostat.

Les tableaux entrées-sorties qui assurent la cohérence des comptes nationaux peuvent être utilisés pour mieux estimer l'importance d'un secteur et examiner les relations interindustrielles. Ils permettent en effet d'analyser les principales destinations des produits (demande finale ou consommation intermédiaire) ainsi que les fournisseurs et de mesurer, par exemple, l'impact d'un changement dans la production du secteur (au moyen du multiplicateur de production). Ainsi, en 2010, un montant total de 10.298 millions d'euros a été consommé pour des produits du secteur C27 dont 42,8 % des achats effectués par des pays étrangers (plus de la moitié de cette part, 57,2 %, par des pays de la zone euro). D'autres branches d'activité ont aussi consommé des appareils électriques pour leur propre processus de production : la consommation intermédiaire totale s'est élevée à 3.317 millions d'euros, soit 32,2 % du total.

Le secteur de la construction (F41-43) a été le principal consommateur intermédiaire (35,1 %), suivi par le secteur lui-même (17,2 %). De même, d'autres secteurs de l'industrie manufacturière ont été d'importants consommateurs (C33 : 9,6 % ; C29 : 9,2 % ; C28 : 8,1 %). Des appareils électriques ont également été destinés aux ménages ou aux investissements : le premier groupe représente 11,3 % de la consommation totale contre 13,1 % pour le second.

Un peu moins de 60 % de la consommation totale d'appareils électriques (C27) a été importée (6.104 millions d'euros), tandis que 40,7 % de la consommation a été produite en Belgique.

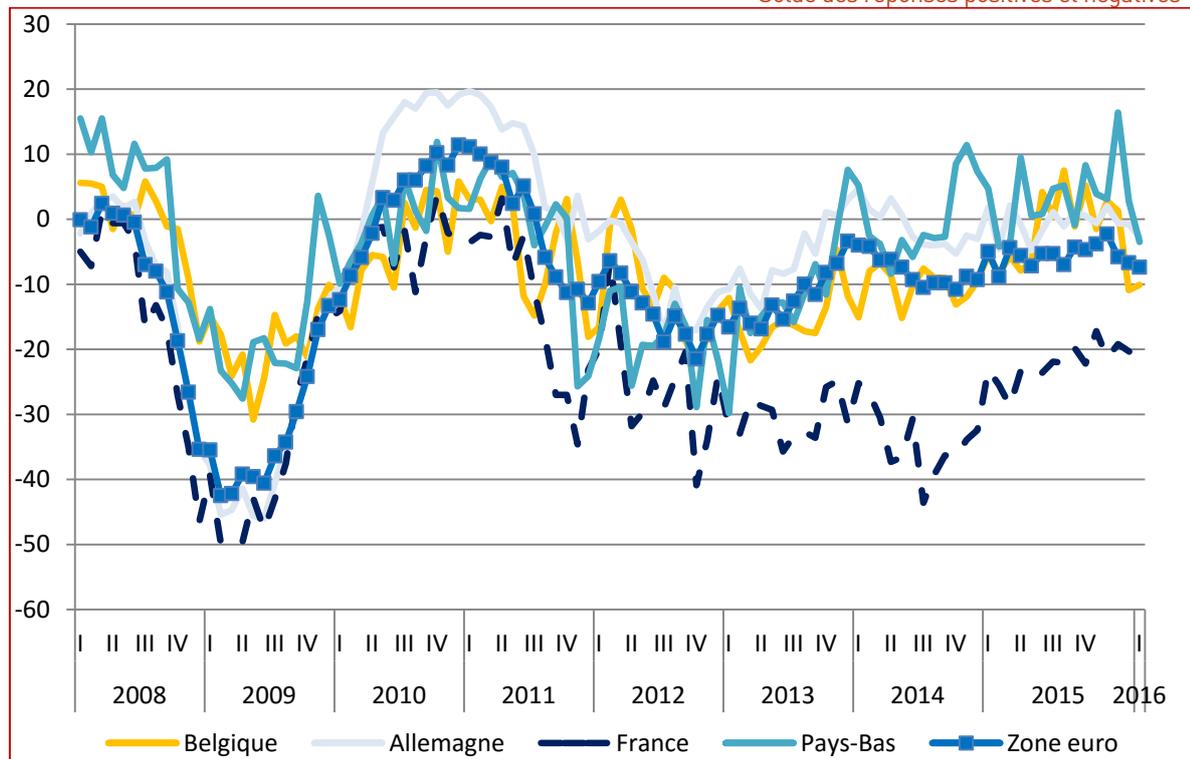
Le climat de confiance

La confiance mesurée par l'indice BCI (Business Cycle Indicator) dans le secteur 27 se stabilise en zone euro depuis le début de l'année 2015 avec toutefois un petit décrochage au premier trimestre de 2016. En 2015 et au début de 2016, les chefs d'entreprise aux Pays-Bas et en Allemagne semblent plus confiants que leurs homologues en zone euro. En France, la confiance est moins favorable puisqu'elle se situe en deçà des autres pays examinés. En Belgique, la confiance est remontée progressivement depuis le niveau bas de mai 2014 pour atteindre un niveau plus haut en août 2015. Toutefois, le climat s'est assombri au premier trimestre 2016.

« Créer les conditions d'un fonctionnement compétitif, durable et équilibré du marché des biens et services en Belgique. »

Graphique 12. Confiance des chefs d'entreprise dans le NACE 27

Solde des réponses positives et négatives

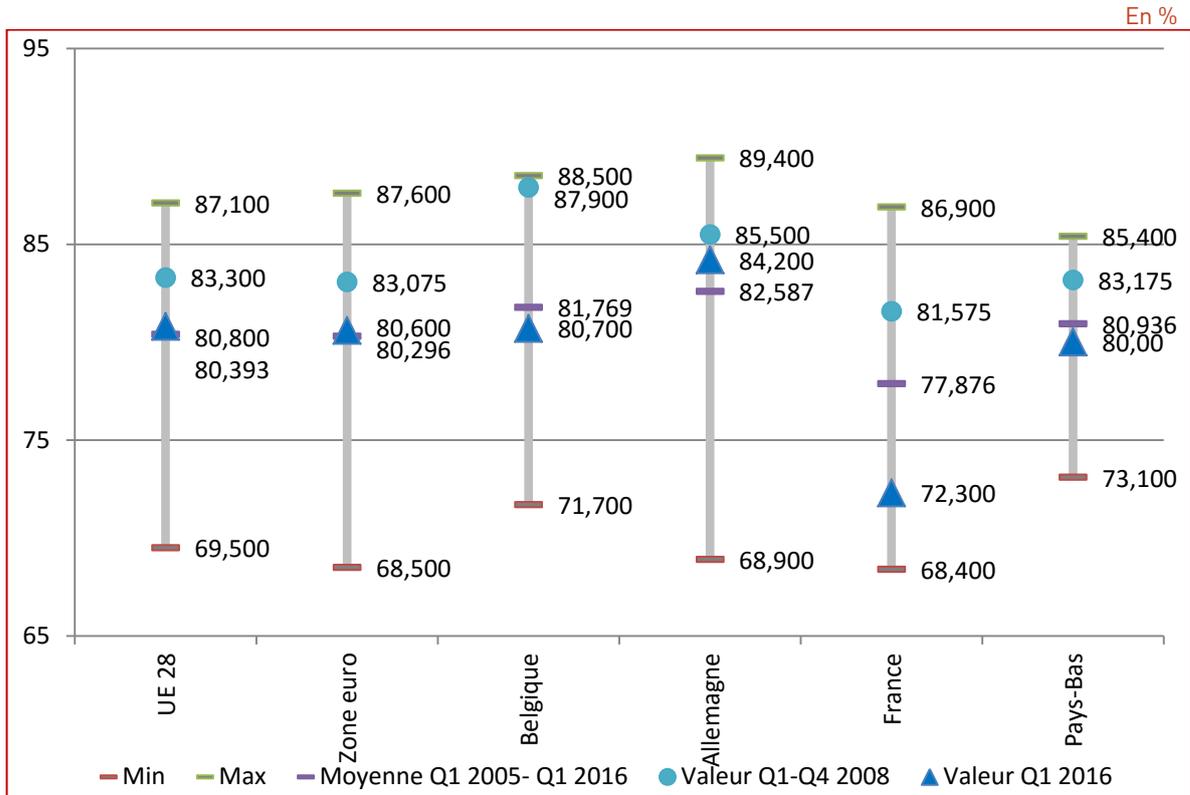


Source : DG ECFIN.

Le taux d'utilisation des capacités installées

En ce qui concerne le taux d'utilisation des capacités de production dans le secteur 27, au premier trimestre 2016, le taux est en deçà du niveau moyen de 2008 pour l'ensemble des pays examinés ainsi que pour la zone euro. En Belgique, les capacités apparaissent sous-employées comparativement au niveau moyen de 2008 mais également de la moyenne de long terme (celle du premier trimestre 2005 au premier trimestre 2016). Ce constat se vérifie aux Pays-Bas et en France avec toutefois, un écart plus prononcé. En Allemagne, le taux excède désormais celui de longue période pour s'établir légèrement en dessous du niveau moyen de 2008.

Graphique 13. Taux d'utilisation des capacités installées



Source : DG ECFIN.

3.2. Evolution de la production dans les sous-secteurs

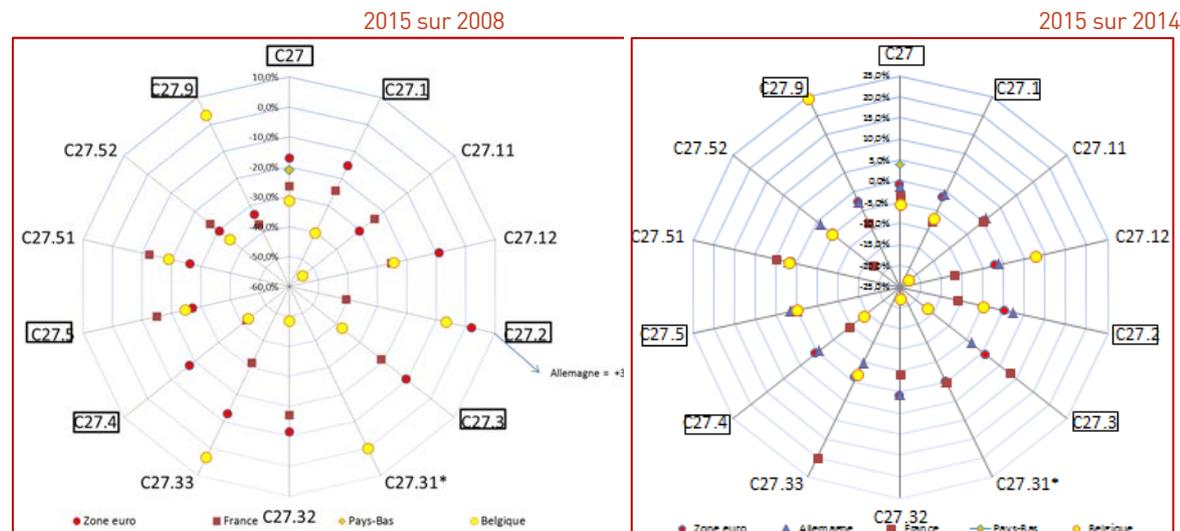
Comme pointé dans le chapitre précédent, la production dans la fabrication d'équipements électriques (C27) a reculé de manière beaucoup plus marquée que dans les autres secteurs industriels. La baisse généralisée de ce secteur en zone euro et dans les pays voisins s'est opérée en deux temps. Une forte chute de la production a été constatée en 2009 suivie d'une légère reprise les deux années suivantes avant d'entamer dès 2012 une succession de baisse ininterrompue.

Le secteur de la fabrication d'équipements électriques a, en effet, vu sa production diminuer de 31,4 % depuis 2008. Il décline également dans la zone euro sur cette période (-17,1 %) et dans les pays voisins (à l'exception des Pays-Bas). En France, le retrait est également nettement marqué (-26,5 %) tandis qu'il se révèle plus limité en Allemagne (-4,8 %).

En Belgique, la production s'est réduite pour la quatrième année consécutive en 2015 avec toutefois une diminution de l'activité moins forte en 2014 et 2015 (revenant de -12,1 % en 2013 à -5,4 % en 2015). Dans la zone euro également, la production a reculé une nouvelle fois en 2015, le repli devenant toutefois moins significatif à partir de 2012 (-4,9 % en 2012 à -0,8 % en 2015). En Allemagne également, à l'exception du redressement temporaire relevé en 2014 (+1,8 %), l'activité a légèrement reculé dès 2012 (-5 %). Aux Pays-Bas et en France, une contraction se vérifie également depuis 2012.

« Créer les conditions d'un fonctionnement compétitif, durable et équilibré du marché des biens et services en Belgique. »

Graphique 14. Production industrielle dans les sous-secteurs en Belgique et dans les pays voisins



Source : Eurostat et DG Statistiques - Statistics Belgium.

Depuis 2008, le recul en Belgique (-31,4 %) s'explique majoritairement par deux sous-secteurs : le 27.1 « fabrication de moteurs, génératrices et transformateurs électriques et de matériel de distribution et de commande électrique »¹⁰ (dont le poids représente 29 % du total) a ainsi contribué négativement à la croissance à hauteur de 13,2 points de pourcentage (sur 31,4 %), suivi par le sous-secteur 27.4 « fabrication de lampes et d'appareils d'éclairage électrique » (32 % du total contribuant à hauteur de -12,9 points de pourcentage).

Dans le sous-secteur 27.1, la production s'est repliée pour la troisième année consécutive en 2015 (-6,9 % par rapport à 2014 après un recul sévère en 2013 de 17,6 % et une contraction de 5,3 % en 2014). Le fléchissement de l'activité dans le sous-secteur 27.1 explique une bonne partie du recul du secteur 27 dans son ensemble en 2015 (soit 2,3 points de pourcentage sur 5,4 %). L'observation des sous-secteurs qui composent ce 27.1, à savoir le 27.11 « fabrication de moteurs, génératrices et transformateurs électriques » et le 27.12 « fabrication de matériel de distribution et de commande électrique » montre que tous deux ont enregistré des baisses de leur production depuis 2008 (de respectivement 54,4 % et 24,5 %) mais c'est principalement à partir de 2013 que le fléchissement s'est matérialisé. Le 27.12 a toutefois connu une hausse de la production en 2015 (+7,6 %).

Dans la zone euro, la production dans le 27.1 s'est inscrite en retrait, tant depuis 2008 (-15,1 %) que sur la dernière année (-1,5 %).

Le 27.4 « fabrication de lampes et d'appareils d'éclairage électrique » a enregistré un nouveau recul de la production en 2015, le cinquième, de 14,2 % (contribuant à hauteur de -2,2 points de pourcentage). Il s'agit du retrait le plus important depuis 2011. Dans la zone euro, la production dans le 27.4 s'est réduite depuis 2008 (-17,7 %) et a légèrement augmenté

¹⁰ Dans le 27.1, les deux sous-secteurs qui le composent ont diminué leur production depuis 2008 mais à un rythme plus rapide pour le 27.11 « fabrication de moteurs, génératrices et transformateurs électriques » (-54,4 %) que pour le 27.12 « fabrication de matériel de distribution et de commande électrique » (-24,5 %).

sur la dernière année (+0,2 %). Le niveau de production témoigne toutefois d'une relative stabilité depuis 2013.

Le secteur « **fabrication d'autres matériels électriques** » (27.9) qui représente 14,9 % du total, montre au gré des années, des variations plus substantielles que les autres sous-secteurs. Depuis 2008, sa production a crû de 3,4 % (uniquement grâce à une accélération de sa production en 2010 (+12,6 %), 2011 (+21,7 %) et 2015 (+24,5 % par rapport à 2014) et ce secteur est le seul à avoir contribué positivement à l'évolution de la production du secteur NACE 27 dans son ensemble. Dans la zone euro, à l'inverse, la production de ce sous-secteur a reculé de 33,4 % depuis 2008 et de 2,7 % depuis 2014.

Dans le secteur 27.2 « **fabrication de piles et d'accumulateurs électriques** », la production a, en 2015, reculé en Belgique pour la troisième année consécutive (-5,1 %) induisant une baisse cumulée de 6,7 % depuis 2008. La tendance est autre dans la zone euro où la production a crû pour la sixième année consécutive, atteignant en 2015 son plus haut niveau depuis 2008.

La production dans le secteur 27.3 « **fabrication de fils et câbles et de matériel d'installation électrique** » a fortement reculé en Belgique depuis 2008 (-37,6 %) pour s'établir en 2015 à son plus bas niveau sur la période examinée. Le repli en 2015 (le quatrième en glissement annuel) s'est amplifié pour atteindre -17 %. Dans la zone euro, le retrait depuis 2008 s'est limité à 10,5 %. Dans les sous-secteurs qui composent le 27.3, le 27.32 « **fabrication d'autres fils et câbles électroniques ou électriques** » a principalement marqué le pas en réduisant de moitié sa production en Belgique entre 2008 et 2015. Le recul cumulé depuis 2008 s'élève à -48,4 % pour -11,5 % en zone euro. Dans le second sous-secteur, le 27.33 « **fabrication de matériel d'installation électrique** » (le 27.31 « fabrication de câbles de fibres optiques » étant confidentiel), la production est haussière depuis 2008 (+3,4 %) malgré une contraction en 2015 par rapport à 2014 (-2 %). Dans la zone euro, la production recule, tant sur la dernière année (-1,2 %) que depuis 2008 (-12,8 %).

La production dans le 27.5 « **fabrication d'appareils ménagers** » connaît une orientation baissière similaire en Belgique et en zone euro respectivement -24,7 % et -27,2 % depuis 2008 et ce dans les deux sous-secteurs qui le composent, le 27.51 « **fabrication d'appareils électroménagers** » (-19,1 % en Belgique et -27,2 % en zone euro) et le 27.52 « **fabrication d'appareils ménagers non électriques** » (respectivement -34,8 % et -30,5 %). Ce dernier sous-secteur ayant atteint en 2015 le plus bas niveau de production observé dans les deux zones depuis 2008.

Tableau 5. Production dans le NACE 27 et ses sous-secteurs en Belgique et en zone euro

| | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 |
|--|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| 27 Total fabrication d'équipements électriques | | | | | | | | |
| Belgique | 108,3 | 92,5 | 100,0 | 101,4 | 97,0 | 85,3 | 78,5 | 74,3 |
| Zone euro | 115,1 | 89,8 | 100,0 | 104,9 | 99,8 | 97,1 | 96,2 | 95,4 |
| 27.1 Fabrication de moteurs, de génératrices et de transformateurs électriques, de matériel de distribution et de commande électrique | | | | | | | | |
| Belgique | 124,4 | 98,7 | 100,0 | 100,9 | 102,5 | 84,4 | 80,0 | 74,4 |
| Zone euro | 113,6 | 86,3 | 100,0 | 107,5 | 102,2 | 97,5 | 97,9 | 96,4 |
| 27.11 Fabrication de moteurs, génératrices et transformateurs électriques | | | | | | | | |
| Belgique | 129,0 | 102,8 | 100,0 | 101,7 | 102,1 | 76,6 | 75,7 | 58,8 |
| Zone euro | 120,2 | 89,2 | 100,0 | 102,9 | 94,3 | 86,2 | 83,6 | 83,8 |
| 27.12 Fabrication de matériel de distribution et de commande électrique | | | | | | | | |
| Belgique | 117,8 | 95,6 | 100,0 | 100,4 | 100,7 | 91,5 | 82,6 | 88,9 |
| Zone euro | 112,0 | 85,5 | 100,0 | 109,6 | 105,7 | 102,3 | 104,0 | 101,8 |

« Créer les conditions d'un fonctionnement compétitif, durable et équilibré du marché des biens et services en Belgique. »

| | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 |
|---|-------------------------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| 27.2 Fabrication de piles et d'accumulateurs électriques | | | | | | | | |
| Belgique | 91,4 | 89,9 | 100,0 | 99,2 | 111,6 | 94,7 | 89,8 | 85,3 |
| Zone euro | 124,1 | 95,4 | 100,0 | 107,1 | 107,6 | 123,3 | 126,2 | 126,5 |
| 27.3 Fabrication de fils et de câbles et de matériel d'installation électrique | | | | | | | | |
| Belgique | 110,0 | 87,8 | 100,0 | 106,5 | 98,1 | 92,1 | 82,6 | 68,6 |
| Zone euro | 113,0 | 87,8 | 100,0 | 106,3 | 101,5 | 98,6 | 100,5 | 101,2 |
| 27.31 Fabrication de câbles de fibres optiques | | | | | | | | |
| Belgique | Données confidentielles | | | | | | | |
| Zone euro | Données confidentielles | | | | | | | |
| 27.32 Fabrication d'autres fils et câbles électroniques ou électriques | | | | | | | | |
| Belgique | 113,6 | 87,9 | 100,0 | 106,3 | 95,6 | 86,4 | 75,4 | 58,6 |
| Zone euro | 110,6 | 90,3 | 100,0 | 106,2 | 102,4 | 96,5 | 97,1 | 97,9 |
| 27.33 Fabrication de matériel d'installation électrique | | | | | | | | |
| Belgique | 99,6 | 84,5 | 100,0 | 103,6 | 102,4 | 104,2 | 105,2 | 103,1 |
| Zone euro | 115,1 | 85,8 | 100,0 | 105,7 | 100,1 | 99,3 | 101,5 | 100,4 |
| 27.4 Fabrication de lampes et d'appareils d'éclairage électrique | | | | | | | | |
| Belgique | 101,5 | 90,8 | 100,0 | 92,4 | 89,4 | 77,3 | 67,8 | 58,2 |
| Zone euro | 110,9 | 91,4 | 100,0 | 102,3 | 95,0 | 92,5 | 91,2 | 91,3 |
| 27.5 Fabrication d'appareils ménagers | | | | | | | | |
| Belgique | 105,8 | 95,9 | 100,0 | 93,4 | 86,3 | 82,4 | 79,8 | 79,7 |
| Zone euro | 123,0 | 101,4 | 100,0 | 97,7 | 92,2 | 91,6 | 89,4 | 89,6 |
| 27.51 Fabrication d'appareils électroménagers | | | | | | | | |
| Belgique | 103,8 | 95,3 | 100,0 | 89,9 | 83,9 | 81,7 | 82,4 | 84,0 |
| Zone euro | 122,4 | 101,4 | 100,0 | 97,2 | 91,7 | 90,5 | 89,2 | 90,2 |
| 27.52 Fabrication d'appareils ménagers non électriques | | | | | | | | |
| Belgique | 109,6 | 96,8 | 100,0 | 99,6 | 90,0 | 83,3 | 74,8 | 71,4 |
| Zone euro | 126,0 | 99,0 | 100,0 | 103,2 | 97,4 | 101,2 | 92,0 | 87,6 |
| 27.9 Fabrication d'autres matériels électriques | | | | | | | | |
| Belgique | 105,7 | 88,8 | 100,0 | 121,7 | 100,0 | 92,8 | 87,7 | 109,2 |
| Zone euro | 131,6 | 82,9 | 100,0 | 99,9 | 94,9 | 101,4 | 90,1 | 87,7 |

Source : Eurostat et DG statistiques – Statistics Belgium.

3.3. Emploi

Nombre des postes de travail¹¹

Le profil d'évolution de l'emploi est largement dicté par les fluctuations de la production. Sur la période 2008-2015, la production dans la fabrication d'équipements électriques (C27) a reculé plus fortement que dans les autres secteurs industriels. Le secteur C27 a, en effet, vu sa production diminuer de 27,5 % sur la période 2008-2014, soit une baisse d'ampleur similaire à celle de l'emploi.

Tableau 6. Postes de travail dans le NACE 27

Nombre et variation à un an d'écart en %.

| Nace | Description | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 9 mois 2014 | 9 mois 2015 |
|------|--|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|-------------|-------------|
| 27 | Total fabrication d'équipements électriques | 18.081 | 17.126 | 16.426 | 15.940 | 14.443 | 13.133 | 12.638 | 12.673 | 12.246 |
| | Variation en % | | -5,3 | -4,1 | -3,0 | -9,4 | -9,1 | -3,8 | | -3,4 |
| 27.1 | Fabrication de moteurs, de génératrices et de transformateurs électriques, de matériel de | 5.568 | 4.804 | 4.715 | 4.356 | 4.035 | 3.689 | 3.530 | 3.517 | 3.452 |

¹¹ Il s'agit des données centralisées (ONSS). Les travailleurs qui, à la fin d'un trimestre, sont occupés par plus d'un employeur, sont comptabilisés plusieurs fois. La différence entre le nombre de postes de travail et le nombre de travailleurs occupés est exclusivement due à ces travailleurs à occupations multiples.

| Nace | Description | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 9 mois 2014 | 9 mois 2015 |
|-------------|--|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------------|-------------|
| | distribution et de commande électrique | | | | | | | | | |
| | Variation en % | | -13,7 | -1,9 | -7,6 | -7,4 | -8,6 | -4,3 | | -1,8 |
| 27.2 | Fabrication de piles et d'accumulateurs électriques | 1.213 | 1.198 | 1.235 | 1.201 | 995 | 892 | 885 | 887 | 866 |
| | Variation en % | | -1,2 | 3,1 | -2,8 | -17,1 | -10,4 | -0,7 | | -2,4 |
| 27.3 | Fabrication de fils et de câbles et de matériel d'installation électrique | 3.131 | 3.080 | 2.993 | 3.032 | 3.029 | 2.950 | 2.992 | 2.993 | 2.981 |
| | Variation en % | | -1,6 | -2,8 | 1,3 | -0,1 | -2,6 | 1,4 | | -0,4 |
| 27.4 | Fabrication de lampes et d'appareils d'éclairage électrique | 5.804 | 5.380 | 5.114 | 4.964 | 4.070 | 3.368 | 3.194 | 3.210 | 3.009 |
| | Variation en % | | -7,3 | -4,9 | -2,9 | -18,0 | -17,2 | -5,2 | | -6,3 |
| 27.5 | Fabrication d'appareils ménagers | 1.330 | 1.154 | 1.005 | 1.002 | 940 | 898 | 902 | 910 | 870 |
| | Variation en % | | -13,2 | -12,9 | -0,3 | -6,2 | -4,5 | 0,5 | | -4,4 |
| 27.9 | Fabrication d'autres matériels électriques | 1.036 | 1.510 | 1.364 | 1.386 | 1.374 | 1.337 | 1.135 | 1.155 | 1.067 |
| | Variation en % | | 45,8 | -9,7 | 1,6 | -0,8 | -2,7 | -15,1 | | -7,6 |

Source : Statistiques centralisées de l'ONSS.

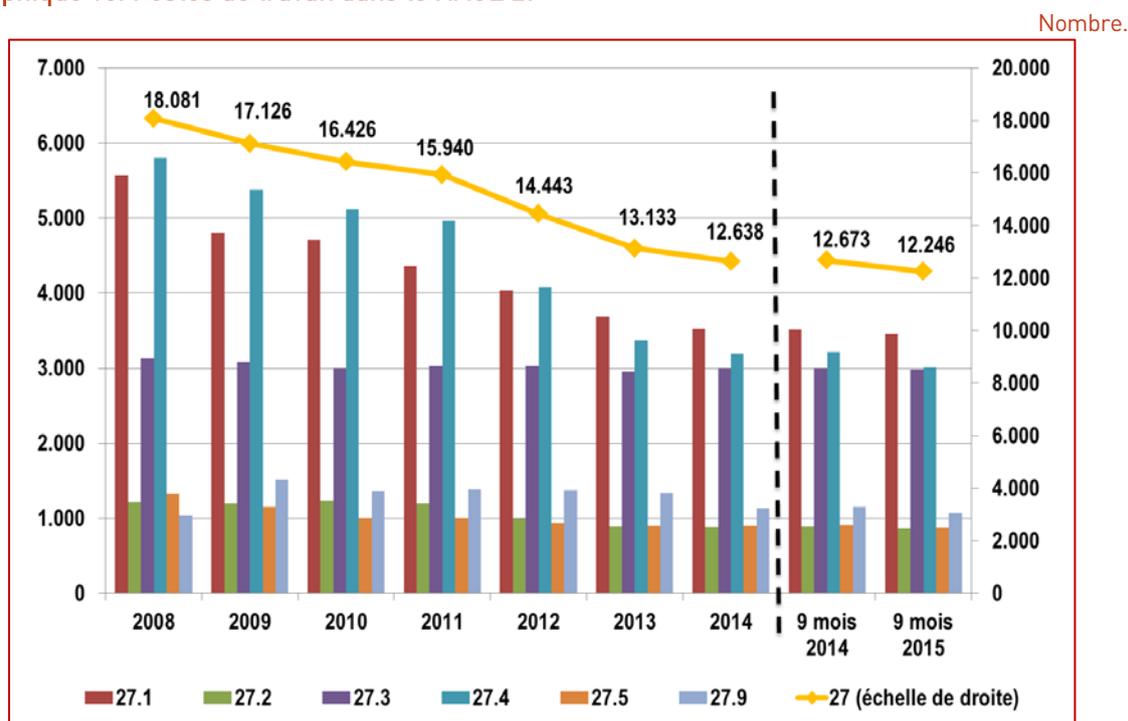
En effet, sur la période 2008-2014 (en termes annuels), la trajectoire de l'emploi s'était déjà inscrite en baisse, avec une diminution de 5.443 postes d'emploi (-30,1 %) résultant principalement du repli dans les sous-secteurs 27.4 « fabrication de lampes et d'appareils d'éclairage électrique » et 27.1 « fabrication de moteurs, de génératrices et de transformateurs électriques, de matériel de distribution et de commande électrique ». Au cours de la période sous revue, les deux sous-secteurs ont absorbé 85,4 % des pertes d'emplois inventoriées dans le secteur C27.

Durant les neuf premiers mois de 2015, le secteur de fabrication d'équipements électriques comptait en moyenne 12.246 postes d'emplois, en diminution de 3,4 % à un an d'intervalle. Cette baisse s'explique à 82,9 %, soit 354 pertes d'emplois sur les 427 emplois perdus globalement dans le secteur C27 par les sous-secteurs 27.4 « fabrication de lampes et d'appareils d'éclairage électrique » (-201 emplois), 27.9 « fabrication d'autres matériels électriques » (-88 emplois) et 27.1 « fabrication de moteurs, de génératrices et de transformateurs électriques, de matériel de distribution et de commande électrique » (-65 emplois).

En corollaire avec la production, l'emploi a diminué en rythme annuel pour la quatrième année consécutive en Belgique en 2015. Toutefois la baisse est moindre, le glissement annuel est revenu de -9,4 % en 2012 à -3,4 % pour les neuf premiers mois 2015.

« Créer les conditions d'un fonctionnement compétitif, durable et équilibré du marché des biens et services en Belgique. »

Graphique 15. Postes de travail dans le NACE 27



Source : Statistiques centralisées de l'ONSS.

Les sous-secteurs 27.1 « fabrication de moteurs, de génératrices et de transformateurs électriques, de matériel de distribution et de commande électrique », 27.4 « fabrication de lampes et d'appareils d'éclairage électrique » et 27.3 « fabrication de fils et de câbles et de matériel d'installation électrique » restent les trois premiers pourvoyeurs d'emplois. Ils ont absorbé en moyenne 77,1 % des effectifs de l'industrie de fabrication d'équipements électriques sur les neuf premiers mois de 2015 contre 76,7 % un an auparavant.

Tableau 7. Emploi – indice du nombre des personnes employées dans le NACE 27, en Belgique, en zone euro et dans les pays voisins

Indice: 2010 = 100, sauf mention contraire.

| | 2008 | 2014 | 9 mois 2008 | 9 mois 2014 | 9 mois 2015 | Δ 9 mois 2015/ 9 mois 2008 en % | Δ 9 mois 2015/ 9 mois 2014 en % |
|-----------|--------|--------|-------------|-------------|-------------|---|---|
| Zone euro | 111,03 | 99,83 | 111,28 | 100,01 | 99,11 | -10,9 | -0,9 |
| Belgique | 112,67 | 80,86 | 112,75 | 81,19 | 78,22 | -30,6 | -3,7 |
| Allemagne | 111,69 | 107,18 | 111,59 | 107,06 | 107,20 | -3,9 | 0,1 |
| France | 107,75 | 92,74 | 107,78 | 93,08 | 90,90 | -15,7 | -2,3 |
| Pays-Bas | 123,51 | 100,08 | 124,43 | 100,38 | 100,19 | -19,5 | -0,2 |

Source : Eurostat.

Pour l'ensemble des zones géographiques considérées, le nombre de personnes employées dans le secteur suit une trajectoire baissière sur les périodes analysées. Le niveau de l'emploi a diminué de 10,1 % pour l'ensemble de la zone euro entre 2008 et 2014. La Belgique apparaissant bien en dessous de la dynamique de la zone euro ; le niveau de l'emploi y a diminué presque trois fois plus que celui de la zone euro (-28,1 %).

L'emploi dans les trois économies voisines s'est également inscrit à la baisse, mais dans une moindre mesure en comparaison avec la Belgique. L'Allemagne reste la plus performante, affichant une moyenne du nombre de personnes employées nettement au-dessus de celle de la zone euro.

L'évolution récente (9 mois 2015) confirme le positionnement de l'emploi sur une trajectoire en décroissance, tant pour la zone euro que pour les pays du benchmark, excepté l'Allemagne. Pour la zone euro, le nombre de personnes employées, dans l'industrie de la fabrication d'équipements électriques, a diminué en glissement annuel de 0,9 % pour les neufs premiers mois de 2015, alors que la Belgique, la France et les Pays-Bas ont enregistré une diminution de respectivement 3,7 %, 2,3 % et 0,2 % entre les neufs premiers mois de 2014 et les neufs premiers mois de 2015 contrairement aux effectifs de l'Allemagne qui se sont accrus (+0,1 %).

3.4. Commerce extérieur

Une grande partie de la production du secteur est destinée pour l'exportation (voir données issues des tableaux entrées-sorties épinglées en introduction de la partie 3).

Tableau 8. Solde de la balance commerciale dans le NACE 27

En millions d'euros, sauf mention contraire.

| Flux | 2008 | 2014 | 2015 | Total cumulé 2008 à 2015 | Δ2015/2008 en % | Δ2015/2014 en % |
|---|---------|----------|----------|-----------------------------|--------------------|--------------------|
| Exportations intra UE28 | 5.315,0 | 4.944,8 | 5.298,4 | 40.884,3 | -0,3 | 7,2 |
| Importations intra UE28 | 5.466,9 | 5.391,7 | 5.358,9 | 43.287,8 | -2,0 | -0,6 |
| Balance commerciale intra UE28 | -152,0 | -446,8 | -60,5 | -2.403,5 | -60,2 | -86,5 |
| Taux de couverture intra UE28 (en %) | 97,2 | 91,7 | 98,9 | 94,4 | | |
| Exportations extra UE28 | 1.554,3 | 1.826,4 | 1.887,5 | 13.758,9 | 21,4 | 3,3 |
| Importations extra UE28 | 2.095,3 | 2.575,5 | 2.931,0 | 18.700,3 | 39,9 | 13,8 |
| Balance commerciale extra UE28 | -541,0 | -749,1 | -1.043,4 | -4.941,4 | 92,9 | 39,3 |
| Taux de couverture extra UE28 (en %) | 74,2 | 70,9 | 64,4 | 73,6 | | |
| Exportations totales | 6.869,3 | 6.771,2 | 7.186,0 | 54.643,2 | 4,6 | 6,1 |
| Importations totales | 7.562,3 | 7.967,1 | 8.289,9 | 61.988,1 | 9,6 | 4,1 |
| Balance commerciale totale | -693,0 | -1.195,9 | -1.103,9 | -7344,9 | 59,3 | -7,7 |
| Taux de couverture total (en %) | 78,1 | 62,6 | 94,5 | 78,1 | 60,6 | 82,2 |

Source : Eurostat.

L'analyse du commerce intra UE28 montre que sur la période 2008-2015, les exportations ont diminué de 0,3 % alors que les importations se sont contractées de 2,0 %, ce qui s'est traduit par une balance commerciale intra UE28 déficitaire. Dans les économies voisines, sur la période 2008-2015, seule l'Allemagne a enregistré une intensification de ses flux commerciaux à l'exportation (+13,1 %) et à l'importation (+34,1 %), induisant une balance commerciale excédentaire mais orientée à la baisse depuis 2009. Les Pays-Bas ont vu leurs exportations croître de 21,8 % alors que leurs importations ont diminué de 0,9 %, avec une balance commerciale intra UE28 excédentaire sur la période 2008-2015, et en croissance continue depuis 2013. Quant à la France, ses exportations intra UE28 ont régressé de 6,5 % alors que ses importations intra UE28 ont crû de 10,1 %, entraînant une balance commerciale intra UE28 déficitaire sur la période sous revue. Son solde commercial a continué à se dégrader entre 2008 et 2013 avant de remonter légèrement en 2014 pour connaître ensuite une nouvelle évolution défavorable en 2015.

Sur la période 2008-2015, les exportations et les importations belges extra UE28 ont augmenté respectivement de 21,4 %, et de 39,9 % ; la balance commerciale extra UE28 est restée déficitaire, le déficit commercial ayant presque doublé (+92,9 %). Au cours de cette même période, les exportations et les importations des pays voisins de la Belgique (Allemagne, France et Pays-Bas) ont également crû. En effet, l'Allemagne a vu ses exportations et importations extra UE28 croître respectivement de 36,2 % et de 52,1 % (avec une balance commerciale excédentaire), la France de 3,6 % et 56,7 % avec une balance commerciale extra UE28

qui s'est détériorée en 2015 (-8,9 millions d'euros) alors qu'elle avait toujours été excédentaire depuis 2008. Les exportations et les importations extra UE28 des Pays-Bas ont aussi progressé respectivement de 27,9 %, et de 62,4 %, mais avec une balance commerciale extra UE28 qui est restée déficitaire le long de la période sous revue.

Le solde de la balance commerciale totale belge de l'industrie de fabrication d'équipements électriques, sur la période 2008-2015, a été déficitaire, avec en 2015 un déficit de 1.103,9 millions d'euros. Ce solde a été également déficitaire, pour la France et les Pays-Bas qui ont enregistré un déficit de respectivement -4.806,7 millions d'euros et -1.206,2 millions d'euros en 2015. Seule l'Allemagne a aligné un solde de la balance commerciale totale excédentaire sur la période 2008-2015 qui apparaît toutefois moindre depuis 2009, s'établissant à 20.260,3 millions d'euros en 2015.

L'examen des dernières données annuelles indique qu'en 2015, les exportations belges de biens de l'industrie de fabrication d'équipements électriques vers les pays hors UE (extra UE28) se sont établies à 1.887,5 millions d'euros (selon le concept communautaire¹²), en hausse de 3,3 % par rapport à 2014. Les flux de nos principaux partenaires commerciaux se sont élevés à 33.121,6 millions d'euros pour l'Allemagne (en hausse de 4,5 % par rapport à 2014), à 8.074,4 millions d'euros pour la France (en hausse de 3,9 % par rapport à 2014) et à 3.503,7 millions d'euros pour les Pays-Bas (en baisse de 3,1 % par rapport à 2014).

Les importations belges de biens de l'industrie de fabrication d'équipements électriques en provenance du reste du monde se sont élevées à 2.931 millions d'euros, en hausse de 13,8 % par rapport à 2014. Elles ont atteint 20.269,8 millions d'euros pour l'Allemagne (+10,4 % par rapport à 2014), 8.083,3 millions d'euros pour la France (+11,6 % par rapport à 2014) et 7.966,3 millions d'euros pour les Pays-Bas (+18,5 % par rapport à 2014).

En conséquence, en 2015, la balance commerciale extra UE28 de la Belgique a été déficitaire de 1.043,4 millions d'euros (avec un taux de couverture¹³ de 64,4 %) après un solde commercial déficitaire en 2014 de 749,1 millions d'euros (soit un taux de couverture de 70,9 %), à l'instar du solde extra UE28 de la France (-8,9 millions d'euros, avec un taux de couverture de 99,9 %) et des Pays-Bas (-4.462,6 millions d'euros, avec un taux de couverture de 44,0 %).

¹² Afin d'apprécier notre performance relative, les chiffres du commerce extérieur de la Belgique des produits de l'industrie de fabrication d'équipements électriques sont examinés sous le concept communautaire, ou encore concept européen qui « prend en compte toutes les marchandises qui passent les frontières nationales ». Par exemple, une entreprise luxembourgeoise importe des biens provenant des Etats-Unis, et va les recevoir via le port d'Anvers en Belgique. Ces biens seront alors déclarés comme importations de la Belgique, bien que cette dernière n'ait aucun résident concerné par cet échange. Avec ce concept, la Belgique sera considérée comme exportateur des biens vers le Luxembourg.

Corollairement, le concept communautaire a tendance à « gonfler » les exportations de la Belgique vers les pays de l'Union européenne, et à gonfler les importations de la Belgique en provenance des pays hors de l'Union européenne. C'est ce qu'on appelle « l'effet de port ». Cet effet s'avère substantiel pour des pays comme la Belgique et les Pays-Bas. Néanmoins, ce concept reste pertinent car il permet une comparaison des échanges commerciaux.

¹³ Taux de couverture : ratio [(exportations/importations) × 100] utilisé en économie pour ramener le solde de la balance commerciale à un pourcentage. Cet indicateur mesure l'indépendance économique d'un Etat. Lorsque le taux de couverture est inférieur à 100, la balance commerciale est déficitaire. Si le taux est supérieur à 100, la balance commerciale est excédentaire.

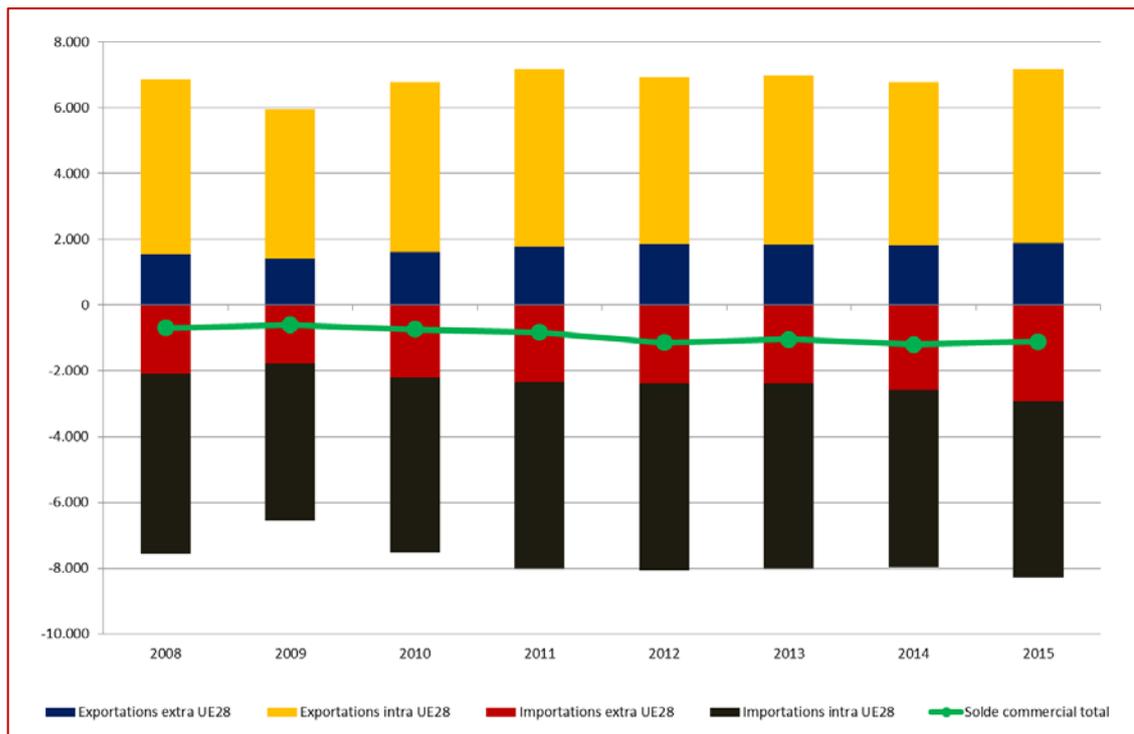
Seule l'Allemagne est parvenue à dégager en 2015 un excédent extra UE28 de 12.851,8 millions d'euros avec un taux de couverture de 163,4 %.

En ce qui concerne le commerce intra zone¹⁴ UE28 de biens de l'industrie de fabrication d'équipements électriques, les exportations se sont établies à 5.298,4 millions d'euros en 2015, soit une progression de 7,2 % par rapport à 2014. Les importations ont évolué en sens inverse, atteignant 5.358,9 millions d'euros en 2015 (-0,6 % à un an d'écart). La balance commerciale intra zone UE28 a été négative en 2015 avec un déficit de 60,5 millions d'euros, toutefois en nette amélioration par rapport à celui de 2014 qui avait atteint 446,8 millions d'euros.

Chez nos voisins, l'Allemagne et les Pays-Bas ont dégagé une balance commerciale intra zone UE28 excédentaire avec respectivement 7.408,5 millions d'euros (dont 38.154,5 millions d'euros d'exportations intra UE28 et 30.746 millions d'euros d'importations intra UE28), 3.256,4 millions d'euros (dont 8.881 millions d'euros d'exportations intra UE28 et 5.624,7 millions d'euros d'importations intra UE28). La France a enregistré comme la Belgique une balance commerciale intra zone UE28 négative en 2015, soit -4.797,8 millions d'euros, résultant de 10.513,8 millions d'euros d'exportations intra UE28 et de 15.311,6 millions d'euros d'importations intra UE28.

Graphique 16. Commerce extérieur de la Belgique dans le NACE 27

En millions d'euros.



Source : Eurostat.

Commerce par groupes de produits

Sur la période 2008-2015, nos exportations ont enregistré une croissance moindre (+4,6 %) que celle observée entre 2014 et 2015. Les exportations totales de l'industrie belge de fabri-

¹⁴ L'ensemble des échanges qui se développe entre les pays appartenant à la zone UE28.

cation d'équipements électriques vers le reste du monde sont passées de 6.869,3 millions d'euros en 2008 à 7.186 millions d'euros en 2015.

En 2015, les exportations de l'industrie de fabrication d'équipements électriques de la Belgique se sont élevées à 7.185,9 millions d'euros (en augmentation de 6,1 % par rapport à 2014) dont 26,3 % ont été destinés vers les marchés extra-UE et 73,7 % vers la zone UE28. Les sous-secteurs les mieux positionnés sont le 27.3 « fabrication de fils et de câbles et de matériel d'installation électrique » (1.778,1 millions d'euros), le 27.1 « fabrication de moteurs, de génératrices et de transformateurs électriques, de matériel de distribution et de commande électrique » (1.636,1 millions d'euros) ainsi que le 27.5 « fabrication d'appareils ménagers » (1.169,8 millions d'euros), représentant conjointement 63,8 % du total des exportations. Les évolutions à un an d'écart, pour ces trois sous-secteurs, traduisent une progression respectivement de 7,7 %, 7,1 % et 7,5 % par rapport à 2014.

Tableau 9. Ventilation des exportations par groupe de produit

En millions d'euros, sauf mention contraire.

| Nace | Description | 2008 | 2014 | 2015 | $\Delta 2015/2008$ en % | $\Delta 2015/2014$ en % | Part relative 2015 en % |
|--------|--|---------|---------|---------|----------------------------|----------------------------|----------------------------|
| 27 | Total fabrication d'équipements électriques | 6.869,3 | 6.771,2 | 7.186,0 | 4,6 | 6,1 | 100,0 |
| dont : | | | | | | | |
| 27.1 | Fabrication de moteurs, de génératrices et de transformateurs électriques, de matériel de distribution et de commande électrique | 1.553,7 | 1.528,2 | 1.636,1 | 5,3 | 7,1 | 22,8 |
| 27.2 | Fabrication de piles et d'accumulateurs électriques | 783,0 | 738,9 | 748,4 | -4,4 | 1,3 | 10,4 |
| 27.3 | Fabrication de fils et de câbles et de matériel d'installation électrique | 1.513,6 | 1.651,1 | 1.778,1 | 17,5 | 7,7 | 24,7 |
| 27.4 | Fabrication de lampes et d'appareils d'éclairage électrique | 1.411,4 | 1.062,3 | 1.001,1 | -29,1 | -5,8 | 13,9 |
| 27.5 | Fabrication d'appareils ménagers | 813,5 | 1.088,5 | 1.169,8 | 43,8 | 7,5 | 16,3 |
| 27.9 | Fabrication d'autres matériels électriques | 794,1 | 702,2 | 852,5 | 7,4 | 21,4 | 11,9 |

Source : Eurostat.

Comme l'illustre le tableau 9, les produits des sous-secteurs 27.1 et 27.3 demeurent les plus importants en termes d'exportations de l'industrie belge de fabrication d'équipements électriques. Depuis 2014, les exportations du sous-secteur 27.5 ont dépassé, en valeur, celles du sous-secteur 27.4, faisant désormais du sous-secteur 27.5, le troisième en importance après les sous-secteurs 27.3 et 27.1.

Dans les économies voisines, la ventilation des exportations par groupe de produits met également le sous-secteur 27.1 « fabrication de moteurs, de génératrices et de transformateurs électriques, de matériel de distribution et de commande électrique » et le 27.3 « fabrication de fils et de câbles et de matériel d'installation électrique » en tête des produits les plus exportés en 2015. Ainsi en 2015, ces deux sous-secteurs ont représenté 66,5 % de l'ensemble des exportations allemandes (dont 44,4 % pour le sous-secteur 27.1 et 21,1 % pour le sous-secteur 27.3), 66,6 % de l'ensemble des exportations françaises (dont 44,0 % pour le sous-secteur 27.1 et 22,6 % pour le sous-secteur 27.3) et 50,5 % de l'ensemble des exportations hollandaises (dont 33,7 % pour le sous-secteur 27.1 et 16,8 % pour le sous-secteur 27.3). Pour les Pays-Bas, en 2015, les exportations du sous-secteur 27.3 arrivent désormais en troisième position de leurs exportations dépassées toutefois par les exportations du sous-

secteur 27.5 « fabrication d'appareils ménagers » qui a représenté 17,8 % de l'ensemble des exportations néerlandaises.

Tableau 10. Ventilation des importations par groupe de produits

En millions d'euros, sauf mention contraire.

| Nace | Description | 2008 | 2014 | 2015 | Δ2015/2008 en % | Δ2015/2014 en % | Part relative 2015 en % |
|-------------|--|---------|---------|---------|--------------------|--------------------|----------------------------|
| 27 | Total fabrication d'équipements électriques | 7.562,3 | 7.967,1 | 8.289,9 | 9,6 | 4,1 | 100,0 |
| dont | | | | | | | |
| 27.1 | Fabrication de moteurs, de génératrices et de transformateurs électriques, de matériel de distribution et de commande électrique | 2.053,0 | 2.050,6 | 2.134,5 | 4,0 | 4,1 | 25,7 |
| 27.2 | Fabrication de piles et d'accumulateurs électriques | 610,9 | 491,4 | 527,9 | -13,6 | 7,4 | 6,4 |
| 27.3 | Fabrication de fils et de câbles et de matériel d'installation électrique | 1.459,5 | 1.580,4 | 1.579,9 | 8,2 | 0,0 | 19,1 |
| 27.4 | Fabrication de lampes et d'appareils d'éclairage électrique | 998,4 | 1.069,9 | 1.075,1 | 7,7 | 0,5 | 13,0 |
| 27.5 | Fabrication d'appareils ménagers | 1.546,3 | 1.794,4 | 1.863,2 | 20,5 | 3,8 | 22,5 |
| 27.9 | Fabrication d'autres matériels électriques | 894,1 | 980,4 | 1.109,3 | 24,1 | 13,2 | 13,4 |

Source : Eurostat.

Sur la période 2008-2015, le total des importations belges du secteur 27 a augmenté de 9,6 % pour s'élever à 8.289,9 millions d'euros en 2015 contre 7.562,3 millions d'euros en 2008. Les importations progressant plus rapidement que les exportations, les balances commerciales se révèlent déficitaires depuis 2008, les exportations ne couvrant pas les importations.

En 2015, les importations totales de l'industrie belge de fabrication d'équipements électriques en provenance du monde ont crû de 4,1 % sur un an, passant de 7.967,1 millions d'euros en 2014 à 8.289,9 millions d'euros en 2015.

Comme il ressort du tableau 10, les sous-secteurs les plus importants à l'importation en 2015 sont : 27.1 « fabrication de moteurs, de génératrices et de transformateurs électriques, de matériel de distribution et de commande électrique » (2.134,5 millions d'euros), 27.5 « fabrication d'appareils ménagers » (1.863,2 millions d'euros) et 27.3 « fabrication de fils et de câbles et de matériel d'installation électrique » (1.579,9 millions d'euros), représentant ensemble 67,3 % des importations réalisées par l'économie nationale. Les évolutions à un an d'écart (entre 2014 et 2015) indiquent une progression de l'ensemble de ces catégories de produits, de respectivement 4,1 %, 3,8 % et 0,03 %, ce qui équivaut à une stagnation pour la troisième catégorie.

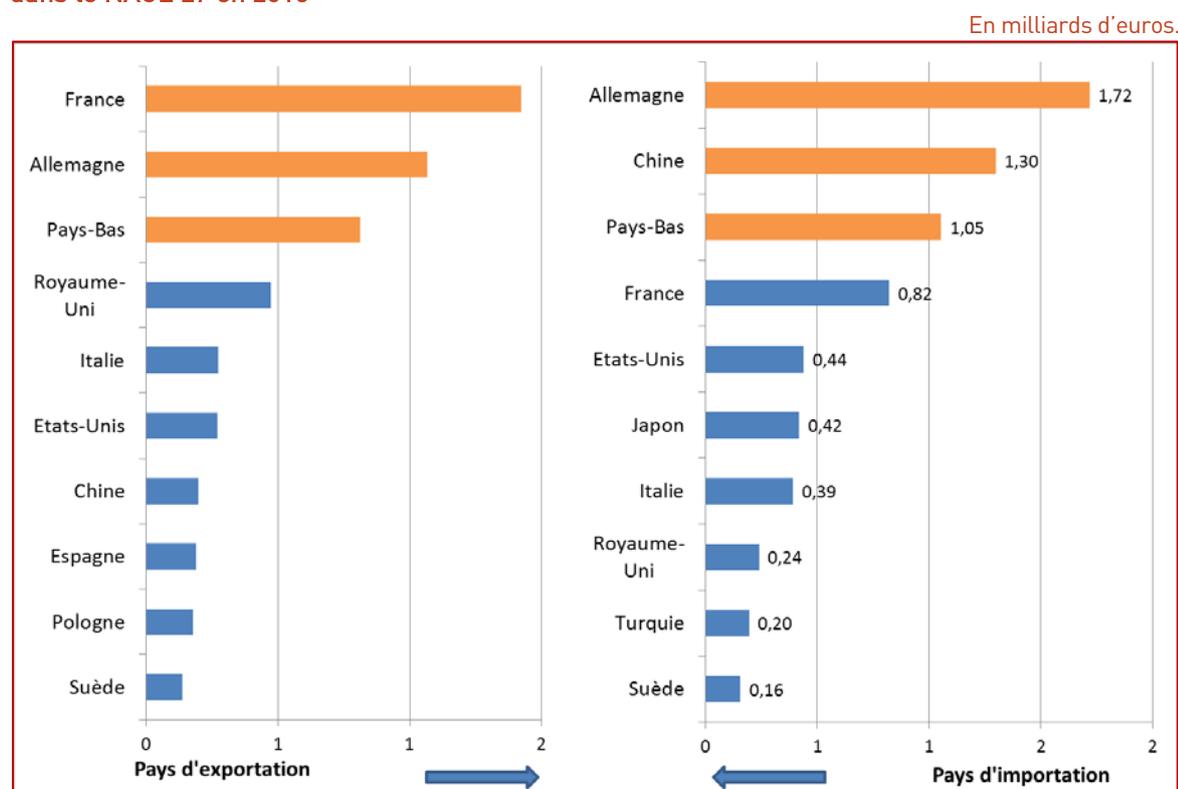
Dans les économies voisines, la ventilation des importations par groupe de produits classe également le sous-secteur 27.1 « fabrication de moteurs, de génératrices et de transformateurs électriques, de matériel de distribution et de commande électrique » ainsi que le 27.5 « fabrication d'appareils ménagers » en tête des produits les plus importés en 2015 par la France et les Pays-Bas. En 2015, les deux sous-secteurs ont représenté 65,2 % de l'ensemble des importations hollandaises (dont 33,7 % pour le sous-secteur 27.1 et 21,5 % pour le sous-secteur 27.5), 65,1 % de l'ensemble des importations françaises (dont 31,8 % pour le sous-secteur 27.1 et 23,3 % pour le sous-secteur 27.5). Pour l'Allemagne, comme pour les exportations, les sous-secteurs 27.1 « fabrication de moteurs, de génératrices et de transformateurs électriques, de matériel de distribution et de commande électrique » et 27.3

« Créer les conditions d'un fonctionnement compétitif, durable et équilibré du marché des biens et services en Belgique. »

« fabrication de fils et de câbles et de matériel d'installation électrique » sont encore en tête des produits les plus importés en 2015, représentant ensemble 55,9 % de l'ensemble des importations allemandes (dont 35,9 % pour le sous-secteur 27.1 et 20 % pour le sous-secteur 27.3). Le sous-secteur 27.5 vient en troisième position des importations allemandes, soit 16,4 % de l'ensemble des importations en 2015.

En 2015, en ordre de classement, la France, l'Allemagne, les Pays-Bas et le Royaume-Uni ont été les principaux destinataires des exportations de biens d'équipements électriques de la Belgique. Les Etats-Unis figurent en 6^e position (0,27 milliard d'euros) et la Chine (0,20 milliard d'euros) en 7^e position des exportations de la Belgique.

Graphique 17. Top 10 des principaux partenaires de la Belgique à l'exportation et à l'importation dans le NACE 27 en 2015



Source : Eurostat.

La Belgique a importé, en 2015, ses biens d'équipements électriques principalement de l'Allemagne (1,72 milliard d'euros), la Chine (1,30 milliard d'euros), les Pays-Bas (1,05 milliard d'euros) et la France (0,82 milliard d'euros). Les Etats-Unis (0,44 milliard d'euros), le Japon (0,42 milliard d'euros) et l'Italie (0,39 milliard d'euros) arrivent respectivement en 5^e, 6^e et 7^e places du top 10 de nos principaux marchés à l'importation.

Le graphique 17 montre que seul un pays des BRIC (Brésil, Russie, Inde, Chine), à savoir la Chine, se retrouve dans le top 10 des pays importateurs (2^e place) et exportateurs (7^e place) des biens d'équipements électriques de la Belgique.

Commerce extérieur bilatéral avec nos trois principaux partenaires commerciaux

Tableau 11. Solde de la balance commerciale dans le NACE 27 des trois principaux partenaires commerciaux

En millions d'euros, sauf mention contraire.

| | 2008 | 2014 | 2015 | Δ2015/2008 en % | Δ2015/2014 en % |
|----------------------------------|---------|---------|---------|-----------------|-----------------|
| Allemagne | | | | | |
| Exportations | 923,8 | 950,8 | 1.067,2 | 15,5 | 12,2 |
| Importations | 1.666,0 | 1.706,4 | 1.717,3 | 3,1 | 0,6 |
| Balance commerciale | -742,1 | -755,6 | -650,0 | -12,4 | -14,0 |
| Taux de couverture (en %) | 55,5 | 55,7 | 62,1 | | |
| Pays-Bas | | | | | |
| Exportations | 756,0 | 711,1 | 812,7 | 7,5 | 14,3 |
| Importations | 1.124,0 | 1.053,5 | 1.053,5 | -6,3 | 0,0 |
| Balance commerciale | -368,0 | -342,4 | -240,8 | -34,6 | -29,7 |
| Taux de couverture (en %) | 67,3 | 67,5 | 77,1 | | |
| France | | | | | |
| Exportations | 1.615,7 | 1.410,6 | 1.422,1 | -12,0 | 0,8 |
| Importations | 973,4 | 837,6 | 821,9 | -15,6 | -1,9 |
| Balance commerciale | 642,3 | 573,0 | 600,3 | -6,5 | 4,8 |
| Taux de couverture (en %) | 166,0 | 168,4 | 173,0 | | |

Source : Eurostat.

Belgique-Allemagne

Entre 2008 et 2015, les exportations belges vers l'Allemagne ont sensiblement crû de 16 % tandis que les importations belges en provenance de l'Allemagne ont aussi augmenté, mais à un rythme moins prononcé (+3 %). En 2015, les exportations ont fortement augmenté (+12 % comparé à 2014), excédant le cap d'un milliard d'euros, alors que les importations ont été quasi stables. La balance commerciale reste toutefois largement déficitaire, avec cependant une amélioration du taux de couverture (55,5 à 62,1 % entre 2008 et 2015).

Excepté le sous-secteur 27.2 « fabrication des piles et d'accumulateurs électriques » qui a dégagé une balance excédentaire vis-à-vis de l'Allemagne (avec 169,2 millions d'euros d'exportations contre 78,7 millions d'euros d'importations), les autres sous-secteurs ont contribué en 2015 au déficit de la balance commerciale de la Belgique vis-à-vis de l'Allemagne avec en tête le sous-secteur 27.1 « fabrication de moteurs, de génératrices et de transformateurs électriques, de matériel de distribution et de commande électrique » qui explique 50,1 % de ce déficit.

Belgique-Pays-Bas

Entre 2008 et 2015, les exportations belges vers les Pays-Bas sont passées de 756 millions d'euros en 2008 à 812,7 millions d'euros en 2015, soit une augmentation de 7,5 %, alors que les importations belges en provenance des Pays-Bas ont fait le mouvement inverse et sont en nette diminution, passant de 1.124 millions d'euros en 2008 à 1.053,5 millions d'euros, soit une diminution de 6,3 %.

Mesurées à un an d'écart, les exportations ont fortement augmenté en 2015 (+14,3 %). Mais à l'inverse des exportations vers l'Allemagne, les exportations vers les Pays-Bas n'ont pas excédé le cap d'un milliard d'euros et les importations se sont quasi stabilisées. La balance commerciale demeure fortement déficitaire, présentant néanmoins une amélioration du taux de couverture (67,3 % à 77,1 % entre 2008 et 2015).

« Créer les conditions d'un fonctionnement compétitif, durable et équilibré du marché des biens et services en Belgique. »

Excepté les sous-secteurs 27.2 « fabrication des piles et d'accumulateurs électriques » et 27.9 « fabrication d'autres matériels électriques » qui ont dégagé des balances excédentaires vis-à-vis des Pays-Bas, tous les autres sous-secteurs ont contribué en 2015 au déficit commercial de la Belgique avec en tête les sous-secteurs 27.5 « fabrication d'appareils ménagers » (prépondérance de Philips, +49,7 %), 27.1 « fabrication de moteurs, de génératrices et de transformateurs électriques, de matériel de distribution et de commande électrique » (+32,1 %) et 27.4 « fabrication de lampes et d'appareils d'éclairage électrique » (+14,9 %)

Belgique-France

Sur la période 2008-2015, les exportations de la Belgique vers la France sont en nette diminution (-12,0 %), passant de 1.615,7 millions d'euros en 2008 à 1.422,1 millions d'euros en 2015. Les importations ont également baissé sur la même période, mais beaucoup plus fortement que les exportations, soit une diminution de 15,6 % (973,4 millions d'euros en 2008 contre 821,9 millions d'euros en 2015). La Belgique a exporté le plus vers la France en 2011 (1.733,7 millions d'euros), alors qu'elle a importé le plus de la France en 2008 (973,4 millions d'euros). La balance commerciale reste largement excédentaire, avec une amélioration du taux de couverture (166 % à 173 % entre 2008 et 2015).

Excepté le sous-secteur 27.1 « fabrication de moteurs, de génératrices et de transformateurs électriques, de matériel de distribution et de commande électrique » qui a affiché une balance déficitaire vis-à-vis de la France (avec 212,5 millions d'euros d'exportations contre 245 millions d'euros d'importations), les autres sous-secteurs ont alimenté en 2015 le surplus commercial de la Belgique vis-à-vis de la France avec en tête les sous-secteurs 27.5 « fabrication d'appareils ménagers » (+38,4 %), 27.4 « fabrication de lampes et d'appareils d'éclairage électrique » (+28,7 %) et 27.3 « fabrication de fils et de câbles et de matériel d'installation électrique » (+17,5 %).

3.5. Démographie des entreprises

Créations, radiations et nombre d'assujettis¹⁵ d'entreprises

Après 2010, année qui a connu un pic de 64 nouvelles entreprises (dont 63 entreprises primo-arrivantes et 1 entreprise réassujettie), le nombre annuel de nouvelles entreprises dans l'industrie de fabrication d'équipements électriques s'est ensuite inscrit à la baisse. Comme l'illustre le graphique¹⁸, sur la période 2008-2014, le niveau le plus bas de nouvelles entreprises a été observé en 2008 avec un total de 40 nouvelles entreprises (toutes primo-arrivantes).

Sur la période 2008-2014, la trajectoire des créations dans le secteur a évolué en dents de scie. Le secteur de fabrication d'équipements électriques a connu une orientation haussière sur la période 2008-2010, avant d'enregistrer une baisse temporaire en 2011 et de se redresser en 2012. Depuis 2013, les créations du secteur sont stables.

En ce qui concerne les radiations, sur la période 2008-2014, leur nombre a régulièrement augmenté avant de s'infléchir en 2015.

En 2015, tous les sous-secteurs, excepté le sous-secteur 27.3 « fabrication de fils et de câbles et de matériel d'installation électrique », ont contribué à la chute des radiations du secteur C27 par rapport à 2014 (l'année du pic avec 67 radiations d'entreprises), avec en tête le 27.1 « fabrication de moteurs, de génératrices et de transformateurs électriques, de matériel de distribution et de commande électrique » (-37,9 %) et le 27.4 « fabrication de lampes et d'appareils d'éclairage électrique » (-47,4 %).

Deux sous-secteurs, 27.1 « fabrication de moteurs, de génératrices et de transformateurs électriques, de matériel de distribution et de commande électrique » et 27.4 « fabrication de lampes et d'appareils d'éclairage électrique » soutiennent la dynamique entrepreneuriale de l'industrie de fabrication d'équipements électriques. En 2015, ces deux secteurs représentaient 68 % des nouvelles entreprises de l'ensemble du secteur contre 66 % en 2014. Ils enregistrent également le plus grand nombre d'assujettis depuis 2008, 68,3 % du total d'entreprises assujetties de l'industrie de fabrication d'équipements électriques en 2015 (contre 68,5 % en 2014).

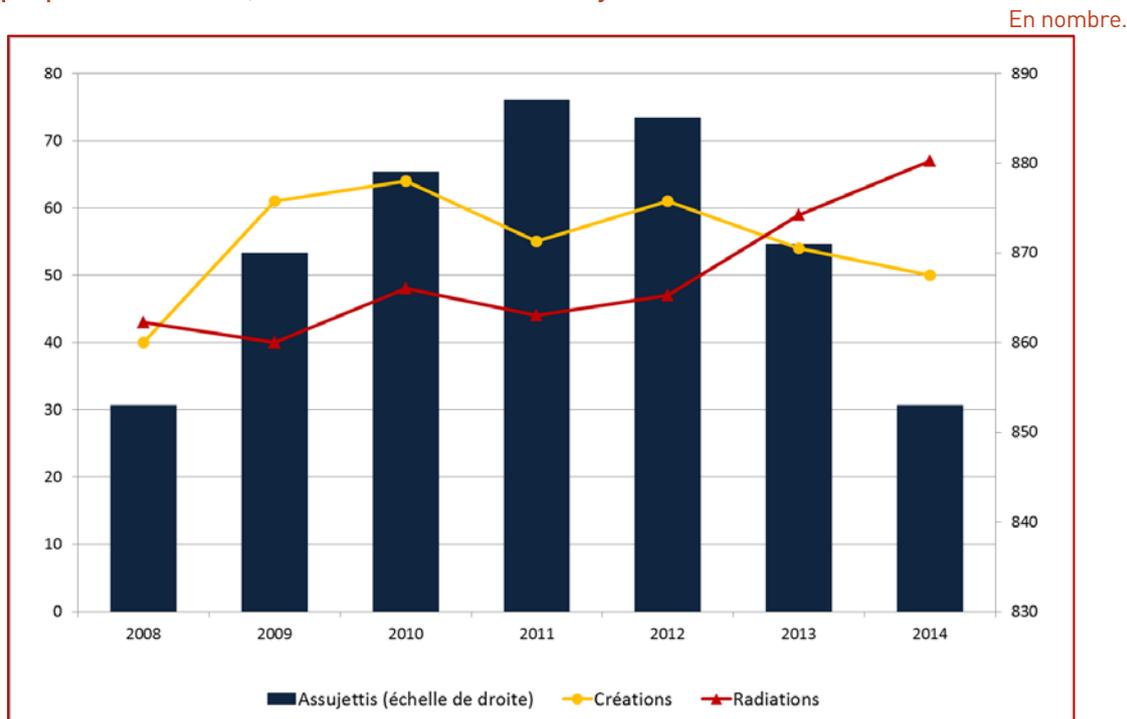
¹⁵ DG Statistique – Statistics Belgium : les assujettis sont des entités qui ont la qualité d'assujetti à la TVA au 31 décembre de l'année observée. A l'inverse, les créations (assujettissements) regroupent les entités qui ont la qualité d'assujetti au 31 décembre de l'année observée, alors qu'elles n'avaient pas cette qualité au 31 décembre de l'année précédente. Il peut s'agir ou non de nouveaux assujettis.

Alors que ces chiffres mensuels comptabilisent exhaustivement les événements de la vie d'un assujetti (primo-assujettissements, radiations, ré-assujettissements, émigration ou immigration), ceux fournis annuellement pour les années 2008 et suivantes se basent sur une comparaison de photos annuelles prises au 31 décembre de chaque année. Il s'ensuit que, pour une année donnée, le nombre de « créations » ou de « radiations » observées dans la statistique annuelle sera nécessairement inférieur à la somme des créations ou des radiations comptabilisées dans la statistique mensuelle. Seuls les nombres d'actifs au 31 décembre de chaque année correspondent entre ces deux statistiques.

Les radiations regroupent les entités qui ne sont plus inscrites dans les registres de la TVA au 31 décembre de l'année observée alors qu'elles l'étaient au 31 décembre de l'année précédente. Il peut s'agir ou non d'assujettis qui cessent définitivement leurs activités. Seule la qualité d'assujetti a disparu entre les deux « photos » du registre.

« Créer les conditions d'un fonctionnement compétitif, durable et équilibré du marché des biens et services en Belgique. »

Graphique 18. Créations, radiations et nombre d'assujettis dans le NACE 27



Source : DG Statistique - Statistics Belgium.

Faillites et pertes d'emplois dues aux faillites

Entre 2008 et 2015, les faillites¹⁶ ont baissé de 50 %, revenant de 10 à 5 faillites en 2015. Cependant cette diminution des faillites cache des disparités sur la période retenue. En effet, le secteur avait enregistré une hausse des faillites entre 2008 et 2009 (passant de 10 à 11 faillites) avant de connaître une diminution en 2010 (de 11 à 5 faillites) puis d'entamer une phase ascendante à partir de 2011 jusqu'en 2014.

Les pertes d'emplois dues aux faillites dans l'industrie de fabrication d'équipements électriques ont également diminué entre 2008 et 2015, passant de 38 emplois à 11 emplois perdus suite aux faillites en 2015. Sur la période examinée, les pertes d'emplois dues aux faillites ont évolué en dents de scie, avec en 2014 un nombre record de faillites ainsi que des pertes d'emplois dues aux faillites (329 pertes d'emplois dues à 15 faillites d'entreprises).

¹⁶ DG Statistique – Statistics Belgium : Le nombre de faillites d'entreprises en Belgique est basé sur les déclarations des tribunaux de Commerce, complétées d'informations émanant du registre des entreprises de la DG Statistique – Statistics Belgium du SPF Economie. Depuis janvier 1998, date à laquelle la loi du 8 août 1997 relative aux faillites et la loi du 17 juillet 1997 relative au concordat judiciaire sont entrées en vigueur, les tribunaux de commerce envoient des données concernant les faillis à la DG Statistique – Statistics Belgium.

Tableau 12. Faillites et pertes d'emplois dues aux faillites dans le NACE 27

En nombre, sauf mention contraire.

| NACE | Faillites – Pertes d'emplois | 2008 | 2014 | 2015 | $\Delta 2015/2008$ en % | $\Delta 2015/2014$ en % | Part relative 2015 en % |
|------|------------------------------|------|------|------|----------------------------|----------------------------|----------------------------|
| 27 | Faillites | 10 | 15 | 5 | -50,0 | -66,7 | 100,0 |
| | Pertes d'emplois | 38 | 329 | 11 | -71,1 | -96,7 | 100,0 |
| 27.1 | Faillites | 3 | 8 | 1 | -66,7 | -87,5 | 20,0 |
| | Pertes d'emplois | 8 | 21 | 9 | 12,5 | -57,1 | 81,8 |
| 27.2 | Faillites | 0 | 0 | 0 | - | - | 0,0 |
| | Pertes d'emplois | 0 | 0 | 0 | - | - | 0,0 |
| 27.3 | Faillites | 0 | 1 | 1 | - | 0,0 | 20,0 |
| | Pertes d'emplois | 0 | 0 | 0 | - | - | 0,0 |
| 27.4 | Faillites | 7 | 2 | 1 | -85,7 | -50,0 | 20,0 |
| | Pertes d'emplois | 30 | 0 | 1 | -96,7 | - | 9,1 |
| 27.5 | Faillites | 0 | 3 | 0 | - | -100,0 | 0,0 |
| | Pertes d'emplois | 0 | 308 | 0 | - | -100,0 | 0,0 |
| 27.9 | Faillites | 0 | 1 | 2 | - | 100,0 | 40,0 |
| | Pertes d'emplois | 0 | 0 | 1 | - | - | 9,1 |

Source : DG Statistique - Statistics Belgium.

En 2015, les faillites ainsi que les pertes d'emploi dues aux faillites ont baissé respectivement de 66,7 % et de 96,7 % dans l'industrie de fabrication d'équipement électriques.

Les faillites en 2015 sont expliquées à 40 % par le sous-secteur 27.9 « fabrication d'autres matériels électriques » qui a comptabilisé 2 faillites sur les 5 faillites inventoriées. Les sous-secteurs 27.1 « fabrication de moteurs, de génératrices et de transformateurs électriques, de matériel de distribution et de commande électrique », 27.3 « fabrication de fils et de câbles et de matériel d'installation électrique » et 27.4 « fabrication de lampes et d'appareils d'éclairage électrique » représentant les 60 % des faillites enregistrées de 2015.

Quant aux pertes d'emplois dues aux faillites inventoriées en 2015, elles sont expliquées à 81,8 % par le sous-secteur 27.1 « fabrication de moteurs, de génératrices et de transformateurs électriques, de matériel de distribution et de commande électrique » (soit 9 personnes sur un total de 11 pertes d'emplois). Les sous-secteurs 27.4 « fabrication de lampes et d'appareils d'éclairage électrique » et 27.9 « fabrication d'autres matériels électriques » sont à l'origine des 18,2 % pertes d'emplois restant (soit 2 sur un total de 11 pertes d'emplois).

« Créer les conditions d'un fonctionnement compétitif, durable et équilibré du marché des biens et services en Belgique. »

4. Annexes

4.1. Evolution de la production, des exportations et des importations dans les principales zones économiques (World Trade Monitor)

Production

Evolution en %, à un an d'écart,
données en volume ajustées des variations saisonnières et des jours ouvrables.

| | I 2014 | II 2014 | III 2014 | IV 2014 | I 2015 | II 2015 | III 2015 | IV 2015 | 2014 | 2015 |
|------------------------------|--------|---------|----------|---------|--------|---------|----------|---------|------|------|
| Monde | 2,9 | 2,5 | 2,0 | 2,1 | 1,8 | 1,5 | 1,0 | 1,0 | 3,3 | 1,9 |
| Economies avancées | 2,3 | 2,0 | 1,1 | 1,2 | 1,3 | 0,8 | 0,1 | -0,3 | 2,4 | 0,9 |
| Etats-Unis | 2,2 | 3,2 | 3,3 | 3,6 | 2,0 | 0,5 | 0,0 | -0,7 | 3,7 | 1,3 |
| Zone euro | 0,7 | 0,9 | 0,0 | 0,6 | 1,3 | 1,6 | 1,1 | 0,6 | 1,0 | 1,5 |
| Economies émergentes | 3,5 | 3,1 | 3,0 | 3,0 | 2,3 | 2,2 | 1,9 | 2,4 | 4,2 | 3,0 |
| Pays émergents d'Asie | 5,5 | 4,9 | 4,1 | 4,4 | 3,4 | 3,4 | 2,9 | 3,6 | 6,3 | 4,6 |

Source : CPB.

Exportations

Evolution en %, à un an d'écart,
données en volume ajustées des variations saisonnières et des jours ouvrables.

| | I 2014 | II 2014 | III 2014 | IV 2014 | I 2015 | II 2015 | III 2015 | IV 2015 | 2014 | 2015 |
|------------------------------|--------|---------|----------|---------|--------|---------|----------|---------|------|------|
| Monde | 1,1 | 2,0 | 2,7 | 4,5 | 2,5 | 0,5 | 0,3 | 0,6 | 3,1 | 2,0 |
| Economies avancées | 0,1 | 0,5 | 1,4 | 3,8 | 2,8 | 1,2 | 0,0 | 0,9 | 1,9 | 2,0 |
| Etats-Unis | 1,0 | 2,0 | 1,4 | 5,7 | -0,6 | -1,7 | -2,3 | -0,1 | 3,1 | -0,8 |
| Zone euro | 1,4 | 1,3 | 1,3 | 2,5 | 3,2 | 2,0 | 0,7 | 0,2 | 1,9 | 2,5 |
| Economies émergentes | 2,3 | 3,8 | 4,1 | 5,3 | 2,2 | -0,3 | 0,7 | 0,3 | 4,5 | 2,0 |
| Pays émergents d'Asie | 1,2 | 4,8 | 5,3 | 6,9 | 0,9 | -3,0 | -1,7 | -1,7 | 4,7 | -0,1 |

Source : CPB.

Importations

Evolution en %, à un an d'écart,
données en volume ajustées des variations saisonnières et des jours ouvrables.

| | I 2014 | II 2014 | III 2014 | IV 2014 | I 2015 | II 2015 | III 2015 | IV 2015 | 2014 | 2015 |
|------------------------------|--------|---------|----------|---------|--------|---------|----------|---------|------|------|
| Monde | 3,0 | 1,3 | 2,0 | 3,2 | 2,9 | 0,1 | 0,1 | 2,3 | 3,1 | 1,9 |
| Economies avancées | 2,6 | 2,2 | 2,3 | 3,1 | 4,3 | 2,0 | 2,0 | 1,0 | 3,2 | 3,6 |
| Etats-Unis | 2,4 | 3,3 | 2,9 | 6,6 | 7,0 | 5,4 | 3,1 | 0,8 | 4,7 | 6,2 |
| Zone euro | 2,3 | 2,2 | 2,3 | 2,0 | 3,4 | 1,2 | 2,4 | 1,8 | 2,7 | 3,3 |
| Economies émergentes | 3,5 | 0,0 | 1,6 | 3,3 | 1,1 | -2,5 | -2,4 | 4,1 | 2,9 | -0,2 |
| Pays émergents d'Asie | 5,5 | 0,0 | 2,2 | 3,4 | 0,6 | -4,4 | -2,7 | 5,1 | 3,8 | -1,0 |

Source : CPB.

4.2. Production dans l'industrie manufacturière en Belgique et dans la zone euro

| Indice production | | Moyenne géométrique des taux de croissance, 2008 - 2015 en % (en points de pourcentage pour l'écart) | | | Evolution 2015/2008 en % (en points de pourcentage pour l'écart) | | | Evolution 2015/2014 en % (en points de pourcentage pour l'écart) | | | Valeur ajoutée (CN) en 2010 prix courants (en %) | |
|--|-------|---|-----------|--------------------|---|-----------|--------------------|---|-----------|--------------------|--|-----------|
| | | Belgique | Zone euro | Ecart BE zone euro | Belgique | Zone euro | Ecart BE zone euro | Belgique | Zone euro | Ecart BE zone euro | Belgique | Zone euro |
| C - Industrie manufacturière | C | 0,9 | -0,8 | 1,6 | 6,1 | -5,3 | 11,5 | 0,2 | 1,8 | -1,6 | 100,0 | 100,0 |
| C10-C12 - Industries alimentaires ; fabrication de boissons et de produits à base de tabac | 10-12 | 1,2 | 0,1 | 1,1 | 8,5 | 0,7 | 7,8 | 2,1 | 0,2 | 1,9 | 14,4 | 12,6 |
| C13-C15 - Fabrication de textiles, industrie de l'habillement, du cuir et de la chaussure | 13-15 | -2,5 | -3,4 | 0,9 | -16,3 | -21,5 | 5,1 | 2,3 | -1,8 | 4,1 | 3,3 | 3,6 |
| C16 - Travail du bois et fabrication d'articles en bois et en liège, à l'exception des meubles ; fabrication d'articles en vannerie et sparterie | 16 | -0,9 | -2,7 | 1,7 | -6,3 | -17,3 | 11,0 | 5,5 | 0,7 | 4,8 | 1,7 | 1,8 |
| C17 - Industrie du papier et du carton | 17 | -1,3 | -1,1 | -0,2 | -8,9 | -7,4 | -1,5 | 1,8 | 0,4 | 1,3 | 1,9 | 2,3 |
| C18 - Imprimerie et reproduction d'enregistrements | 18 | -3,3 | -3,4 | 0,1 | -20,7 | -21,5 | 0,8 | 3,3 | -1,1 | 4,4 | 2,4 | 2,1 |
| C19 - Cokéfaction et raffinage | 19 | -0,1 | -1,6 | 1,5 | -0,6 | -10,5 | 9,9 | -8,2 | 3,6 | -11,8 | 2,6 | 1,2 |
| C20 - Industrie chimique | 20 | -1,8 | -0,2 | -1,5 | -11,7 | -1,5 | -10,2 | -2,5 | -0,1 | -2,4 | 15,4 | 7,2 |
| C21 - Industrie pharmaceutique | 21 | 9,0 | 4,9 | 4,1 | 82,5 | 39,7 | 42,7 | -4,5 | 9,0 | -13,5 | 12,1 | 5,5 |
| C22 - Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique | 22 | 0,3 | -0,4 | 0,7 | 2,2 | -2,5 | 4,7 | 2,5 | 2,7 | -0,1 | 4,0 | 4,4 |
| C23 - Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques | 23 | -3,2 | -4,4 | 1,2 | -20,1 | -26,9 | 6,8 | -2,6 | -0,3 | -2,2 | 4,8 | 3,8 |
| C24 - Métallurgie | 24 | -0,7 | -2,0 | 1,3 | -4,7 | -13,1 | 8,4 | 9,8 | -0,2 | 10,0 | 5,7 | 3,7 |
| C25 - Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements | 25 | 0,6 | -2,4 | 2,9 | 4,1 | -15,5 | 19,6 | 5,2 | 0,3 | 4,9 | 7,4 | 9,3 |
| C26 - Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques | 26 | -3,2 | -1,0 | -2,2 | -20,1 | -6,8 | -13,3 | -3,1 | 6,5 | -9,6 | 2,2 | 5,3 |
| C27 - Fabrication d'équipements électriques | 27 | -5,2 | -2,6 | -2,6 | -31,4 | -17,1 | -14,3 | -5,4 | -0,8 | -4,6 | 3,6 | 5,5 |
| C28 - Fabrication de machines et équipements n.c.a. | 28 | -1,7 | -1,9 | 0,2 | -11,1 | -12,6 | 1,4 | -1,4 | -0,3 | -1,1 | 6,5 | 11,1 |
| C29 - Industrie automobile | 29 | -0,3 | 1,0 | -1,4 | -2,3 | 7,6 | -9,9 | 0,9 | 5,0 | -4,1 | 5,5 | 9,3 |
| C30 - Fabrication d'autres matériels de transport | 30 | | 0,1 | -0,1 | 231,8 | 1,0 | 230,8 | 5,9 | 1,3 | 4,6 | 1,2 | 2,8 |
| C31-C33 - Fabrication de meubles, bijouterie, instruments de musique, jouets, réparation et installation de machines et équipements | 31-33 | 1,0 | -0,8 | 1,8 | 7,4 | -5,2 | 12,6 | 4,4 | 2,2 | 2,2 | 5,4 | 8,7 |
| D - Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné | D | -2,6 | -1,1 | -1,5 | -16,8 | -7,6 | -9,2 | -3,1 | 3,1 | -6,2 | | |

Source : Eurostat.

« Créer les conditions d'un fonctionnement compétitif, durable et équilibré du marché des biens et services en Belgique. »

4.3. Chiffre d'affaires dans les services en Belgique et dans la zone euro

| Chiffre d'affaires (données ajustées des variations saisonnières et des jours ouvrables) | | Moyenne géométrique des taux de croissance, 2008 – 2015, en % (en points de pourcentage pour l'écart) | | | Evolution 2015/2008 en % (en points de pourcentage pour l'écart) | | | Evolution 2015/2014 en % (en points de pourcentage pour l'écart) | | |
|---|---------|--|-----------|--------------------|---|-----------|--------------------|---|-----------|--------------------|
| | | Belgique | Zone euro | Ecart BE zone euro | Belgique | Zone euro | Ecart BE zone euro | Belgique | Zone euro | Ecart BE zone euro |
| G - Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles | G | 1,9 | -0,3 | 2,2 | 14,2 | -2,2 | 16,4 | 0,2 | 0,9 | -0,7 |
| G45 - Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles | G45 | 1,0 | -0,9 | 1,9 | 7,2 | -6,3 | 13,5 | 5,4 | 7,0 | -1,7 |
| G46 - Commerce de gros, à l'exception des automobiles et des motocycles | G46 | 2,4 | -0,5 | 2,9 | 18,0 | -3,2 | 21,3 | -1,4 | -0,5 | -0,9 |
| G47 - Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles | G47 | 1,4 | 0,2 | 1,3 | 10,5 | 1,1 | 9,4 | 0,3 | 1,3 | -1,0 |
| H - Transports et entreposage | H | -1,5 | 0,4 | -2,0 | -10,2 | 3,2 | -13,4 | 4,9 | 1,9 | 3,0 |
| H49 - Transports terrestres et transport par conduites | H49 | 0,5 | 0,4 | 0,1 | 3,7 | 3,1 | 0,6 | 11,9 | 2,6 | 9,3 |
| H50 - Transports par eau | H50 | -16,7 | -1,3 | -15,4 | -72,2 | -8,9 | -63,2 | -3,8 | 1,4 | -5,2 |
| H51 - Transports aériens | H51 | -4,8 | 1,4 | -6,2 | -29,1 | 10,3 | -39,5 | 4,0 | 1,4 | 2,6 |
| H52 - Entreposage et services auxiliaires des transports | H52 | -0,6 | 0,8 | -1,4 | -3,9 | 6,0 | -9,9 | 2,0 | 1,4 | 0,6 |
| H53 - Activités de poste et de courrier | H53 | 2,8 | 0,2 | 2,6 | 21,7 | 1,5 | 20,2 | 2,4 | 1,6 | 0,8 |
| I - Hébergement et restauration | I | 3,7 | 1,1 | 2,7 | 29,2 | 7,8 | 21,4 | 3,1 | 4,1 | -1,0 |
| J - Information et communication | J | 2,8 | 0,3 | 2,5 | 21,7 | 2,5 | 19,3 | 6,0 | 3,5 | 2,6 |
| J58-J60 - Edition, activités cinématographiques, vidéo, production de programmes de télévision, enregistrement sonore, activités de programmation et de diffusion | J58-60 | 1,3 | -1,3 | 2,6 | 9,6 | -8,5 | 18,2 | 3,0 | 2,0 | 1,0 |
| J61 - Télécommunications | J61 | 0,7 | -1,3 | 2,0 | 5,1 | -8,7 | 13,8 | 3,4 | 1,1 | 2,3 |
| J62-J63 - Programmation, conseil en informatique et autres services d'information | J62-63 | 5,2 | 3,6 | 1,7 | 42,9 | 27,8 | 15,1 | 9,0 | 6,2 | 2,8 |
| M69-M702 - Activités juridiques et comptables ; conseil de gestion | J69-702 | 6,5 | 2,0 | 4,4 | 55,3 | 15,2 | 40,1 | 10,0 | 4,8 | 5,2 |
| M71 - Activités d'architecture et d'ingénierie ; activités de contrôle et analyses techniques | M71 | 0,5 | 0,3 | 0,2 | 3,8 | 2,0 | 1,8 | 4,0 | 2,8 | 1,2 |
| M73-M75 - Publicité et études de marché ; autres activités spécialisées, scientifiques et techniques, activités vétérinaires | M73-75 | -0,8 | -1,1 | 0,3 | -5,6 | -7,3 | 1,7 | -2,4 | 2,4 | -4,8 |
| N-STS | N | 5,3 | 2,0 | 3,3 | 43,4 | 14,9 | 28,5 | -2,1 | 3,7 | -5,8 |
| N78 - Activités liées à l'emploi | N78 | 4,3 | 1,7 | 2,6 | 34,0 | 12,5 | 21,5 | -12,1 | 4,1 | -16,2 |
| N79 - Activités des agences de voyage, voyagistes, services de réservation et activités connexes | N79 | 4,7 | 1,1 | 3,6 | 38,0 | 7,6 | 30,3 | 6,2 | 4,3 | 1,9 |

Source : Eurostat.